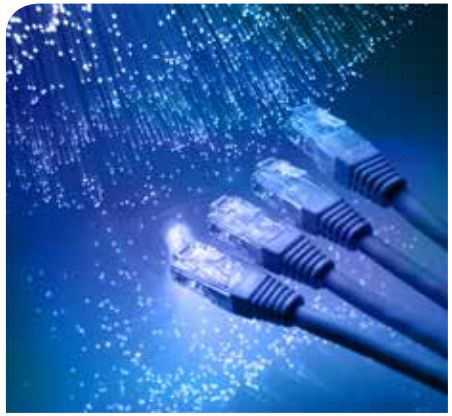

Rapport d'activités

Poher communauté

2013

Poher communauté

Poc'hêr kumuniezh

Sommaire

Préambule p.3
Carte d'identité de Poher communauté p.4
Les compétences p.6
Les temps forts de l'année 2013 p.10

01 *Poher communauté,*
Compétitive et entreprenante

Le développement économique p.12
Les technologies de l'information et de la communication p.15
Le développement touristique p.17

02 *Poher communauté,*
Au service de la population

L'enfance jeunesse et sport p.24
Les transports p.28
L'enseignement musical p.40
Le logement p.42

03 *Poher communauté,*
Actrice de son environnement et de son cadre de vie

Les actions pour un développement durable p.48
La voirie p.53
L'habitat p.56

Annexes p.57

Préambule

Article L.5211.39 du Code des Collectivités territoriales (loi du 12 juillet 1999-article 40)

«Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale».

Le Bureau communautaire

Il se réunit tous les 15 jours environ pour traiter de façon collégiale les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil communautaire

Composé de 34 membres titulaires, il s'est réuni sept fois en 2013.

Les commissions

Au nombre de 9, constituées par des élus communautaires volontaires, elles se réunissent régulièrement pour traiter des questions qui relèvent de leur champ de réflexion.

Carte d’identité

Le territoire

Au coeur de la Bretagne

- **8 communes**, sur 2 départements (29 et 22)

- **15 171 habitants**

- **242 km2** de superficie

- **2 millions d'habitants** à moins d'une heure de route

Les huit communes :
- Carhaix
- Cléden-Poher
- Kergloff
- Le Moustoir
- Motreff
- Plounévézel
- Poullaouën
- Saint-Hernin

Les compétences

Les compétences statutaires

Article 4 des statuts : compétences
La communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences suivantes :

Les competences obligatoires

I. L'aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ;
- Aménagement rural ;
- Mise en place et gestion d'un Système d'Informations Géographiques communautaire,
- Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire.

Les ZAC d'intérêt communautaire sont :

Les ZAC à vocation d'accueil d'activités économiques initiées par Poher communauté depuis sa création à savoir la ZAC de la Villeneuve à Carhaix et la ZAC de Kergorvo à Carhaix.
Toutes les futures ZAC à vocation d'accueil d'activités économiques.

II. Le développement économique

A – La création, l'extension, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activités industrielles, tertiaires, artisanales et commerciales qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :

1/ Les zones d'activités initiées par la communauté de Communes depuis sa création. Sont donc concernées :
- La ZAC de la Villeneuve à Carhaix,
- La ZAC de Kergorvo à Carhaix,
- La zone d'activités du Poher à Carhaix,
- La zone d'activités de Kerampuil à Carhaix.
- La zone d'activités de Kervoasdoué Sud à Carhaix
- L'extension de la zone d'activités de Kerhervé à Cléden-Poher

Les zones d'activités initiées par les communes-membres et dont les noms suivent :
- La zone d'activités de Loch al Lann à Kergloff,
- Les zones d'activités de la Croix neuve, du Vervins et de Kerdoncuff/conval à Poullaouën,
- La zone d'activités de Kerhervé à Cléden-Poher
- La zone d'activités de Kerbiquet au Moustoir,
- Les zones d'activités des écoles et de Lamprat à Plounévézel,
- La zone d'activités de Goas Ar Gonan à Saint-Hernin,
- La zone d'activités de la Butte du cheval à Motreff
- Les zones d'activités de Kervoasdoué et de Kerlédan à Carhaix

2/ Toutes les créations de zones d'activités sur décision du Conseil communautaire

Les compétences

B – Les actions de développement économique d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

L'aide au maintien des commerces ou services de proximité selon les critères suivants :
- le champ d'intervention est limité aux communes de moins de 2000 habitants qui ont un tissu commercial fragile ou inexistant
- le commerce ou le service devra répondre à des besoins de 1ère nécessité qui ne sont pas satisfaits ou ne le seraient plus dans un avenir proche.
- L'investissement servira à favoriser une initiative privée défaillante et ce, sans induire de distorsion majeure de concurrence
- Le projet doit être apprécié dans des conditions viables pour le futur exploitant et dans un contexte d'évolution des besoins de la population.

L'étude, la réalisation et la gestion d'immobilier d'entreprises :
ateliers relais, pépinière d'entreprises, hôtel d'entreprises…
Les actions de promotion des sites d'accueil d'entreprises
(fonciers et immobiliers).
Le soutien et la mise en œuvre d'actions d'animation économique
Les actions de promotion du territoire et de son attractivité
La constitution de réserve foncière à vocation économique
L'assistance et l'accompagnement des porteurs de projets
Les interventions dans le domaine économique, par l'attribution d'aides directes et indirectes aux entreprises dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les competences optionnelles

I - La protection et la mise en valeur de l'environnement

1. Élaborer un plan communautaire d'environnement visant à :
a) Dresser un diagnostic des actions de protection et de mise en valeur de l'environnement.
b) Définir des objectifs et des priorités.
c) Mettre en place un programme d'actions pour la protection, l'amélioration, l'initiation, l'interprétation de l'environnement et du cadre de vie.
d) Proposer des conditions de réalisation des actions, des sources de financement et le niveau de décision.
e) Assurer l'animation de l'élaboration du plan d'environnement et son suivi.
2. Créer et gérer un Service public de contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC)
3. Éliminer et valoriser les déchets des ménages et déchets assimilés

II – La Politique du logement social d'intérêt communautaire et les actions par les opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

L'intérêt communautaire est ainsi défini :
1. *L'élaboration, le suivi, l'animation, l'adaptation et l'évaluation d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)*
La mise en œuvre des actions définies dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) par la communauté se limitera, quant à elle, aux domaines de compétences communautaires telles que définies ci-dessous.
2.Le logement social collectif
La compétence s'articulera autour de 2 populations : personnes âgées et jeunes travailleurs dans le cadre d'une rénovation du foyer logement personnes agées et de la construction d'un Foyer de Jeunes Travailleurs.

Les compétences

3. Le logement social individuel
La compétence communautaire se limitera au rôle de coordinateur, notamment pour la présentation des projets dans le cadre du P.L.H.
4. Le logement social d'urgence
La communauté prendra en charge l'investissement et la gestion des logements, le suivi social des publics hébergés restant de la compétence des CCAS.
5. Le financement des partenaires associatifs en matière de logement
La communauté se substituera aux communes dans le financement de ses partenaires associatifs intervenant sur le territoire communautaire (ADIL, Pact Arim).
L'accueil de grands rassemblements des gens du voyage est retenu, notant que cette inscription ne crée, en l'absence de disposition légale, aucune obligation pour la communauté mais lui offre la capacité juridique de se substituer aux communes confrontées à ces sollicitations.

III – La Voirie

La communauté s'est substituée au syndicat intercommunal de voirie et d'ordures ménagères.
Les compétences de la communauté de communes dans le domaine de la voirie sont :
a) L'acquisition et l'exploitation des matériels ainsi que la réalisation des équipements nécessaires à la construction, l'entretien et la propreté des voies communales et des chemins ruraux, à la réalisation des différents travaux communaux de type VRD (voirie, réseaux divers, aménagements paysagers urbains…) en régie.

b) La maîtrise d'ouvrage, par substitution aux communes-membres, pour le lancement d'appels d'offres ou l'achat groupé de fournitures.

Poher communauté pourra assurer, dans ce cadre, des prestations à la demande pour le compte de communes ou d'établissements publics non membre, conformément à l'article L. 5211-56 du CGCT.

Les compétences facultatives

I – La réflexion et la réalisation d'une étude approfondie quant à l'harmonisation intercommunale de l'utilisation et de la réalisation d'équipements sportifs et culturels.

II - La réalisation et la gestion d'équipements d'intérêt communautaire :

- La piscine
- La Maison des Services Publics
- La Maison de l'Enfance et de la Famille
- Le Vélodrome

III – Le Tourisme :

- L'accueil et l'information du public, la gestion d'un Office de Tourisme intercommunal
- La promotion et l'animation touristique du territoire
- La randonnée : La création, l'entretien et la signalétique des chemins de randonnées
La gestion et l'entretien des Voies Vertes
- Le patrimoine : La signalétique du patrimoine
- La valorisation et l'animation des vestiges archéologiques
- La réalisation d'équipements d'hébergements touristiques à vocation collective
- Inventaire des actions de développement ou d'animation touristique
- Adhésion au Pays d'Accueil Touristique du centre Finistère

Les compétences

IV - L'Animation socioculturelle Enfance-Jeunesse (0-20 ans)

V - Le développement de l'enseignement musical dans le cadre d'une école de musique intercommunale et d'une mise en réseau au niveau communautaire

VI – Le versement de la contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours

VII– Gestion et animation des espaces publics numériques, à savoir les structures d'accueil du public, à but non lucratif, pour l'initiation à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication

VIII- soutien aux activités hippiques d'intérêt communautaire participant à l'attractivité et l'animation du territoire sous forme d'une participation financière aux travaux d'investissement réalisés sur les équipements hippiques dudit territoire.

IX- Organisation et gestion d'un réseau de transports collectifs intercommunal comprenant :

le transport urbain Hep le Bus ,
le transport à la demande TaxiCom' ,
le transport scolaire des élèves du primaire et du secondaire ,
le transport extrascolaire à destination des infrastructures communautaires,
les études et les aménagements publics se rapportant à ce réseau.

Les temps forts de l'année 2013

Mardi 22 janvier - Réunion publique
« Quel périmètre pour le Pays ? - Le Schéma de cohérence territoriale, un outil adapté»

Avril - *Ouverture des logements temporaires d'urgence réhabilités situés rue Paul Sémard à Carhaix*

Juin - *Mise en ligne du site Internet mutualisé de Poher communauté et de ses communes membres*

Juillet - *ouverture du parc extérieur de l'espace aqualudique*

Septembre - *Prise en charge de la compétence transport et du transport scolaire par Poher communauté*

Concrétisation du projet d'implantation de l'usine de production de lait en poudre infantile du groupe chinois *Synutra*

01 *Poher communauté,*

Compétitive et entreprenante

Le développement économique
Les technologies de l'information et de la communication
Le développement touristique

Le développement économique

La synthèse

Environ ***900*** entreprises dont :
Environ ***240*** exploitations agricoles
16 industries agroalimentaires avec ***717*** emplois
258 commerces avec ***1 135*** emplois
278 entreprises de services avec ***920*** emplois
18 parcs d'activités sur ***150 ha***. - taux de remplissage de ***87%*** avec un taux de commercialisation moyen de ***5 ha*** ces 3 dernières années
3 200 salariés dont environ ***70%*** sur les zones d'activités
3 zones commerciales

75 porteurs de projets par an depuis 2 ans (contre ***60*** en 2010/2011 et ***50*** en 2008/2009) ont sollicité Poher communauté.

La Métairie-Neuve

En détail

Les parcs d'activités

En 2013, 5.4 ha ont été cédés :
- 4ha sur Kervoasdoué Sud à Aprobois,
- 0.5ha sur Kergorvo à ASI,
- 0.4ha sur Kervoasdoué Ouest à Cobbois et à l'entreprise Robert,
- 0.2ha sur la Villeneuve à Apelec Services,

Pour 2014, les perspectives de cessions de terrain s'établissent à environ **20 hectares**.

Plusieurs programmes de développement des capacités d'accueil sont en cours
- Le parc d'activités de Kervoasdoué-Ouest (Commercialisation tranche 1 et 2 en cours),
- Le parc d'activités de Kergorvo (commercialisation Tranche 1 à vocation commerciale en cours),
- L'extension du parc d'activités de Kergorvo (Etudes préalables en cours),
- L'extension et la requalification du parc d'activités de Kerhervé (travaux phase 1 et une partie de la requalification prévus en 2014),
- Le parc d'activités de la Métairie-Neuve (réserve foncière et études en cours).

Des opérations permettant d'améliorer le niveau de service et donc la qualité des parcs d'activités sont également menés :
- Les travaux de raccordement des zones d'activités de Kerhervé et de Goas ar gonan à Saint-Hernin ont été réalisés,
- La signalétique des zones d'activités avec la mise en place de la première tranche, l'installation de totems d'entrée de zones sur l'ensemble des zones d'activités de Poher communauté,
- La mise en place des fourreaux de fibre optique dans le cadre des travaux d'aménagement réalisés sur les parcs d'activités.

Le développement économique

L'immobilier d'entreprises

Pour les entreprises qui démarrent, la Pépinière d'entreprises dispose de 3 ateliers et 9 bureaux qui accueillent actuellement 7 entreprises.

COBBOIS : construction en ossature bois (2 ateliers loués)
NEONETT : lavage de véhicules sans eau
SECE : services en matière de recherches et études pour les activités industrielles et commerciales
LES MARECHAUX DE L'ARREE : maréchaux ferrants
PEI Conseil : audit RH, bilan de compétence, valorisation des acquis de l'expérience
SATO Interim : entreprise de travail temporaire d'insertion
Catalys Conseil : Gestion des ressources humaines et l'accompagnement des personnes et des organisations (recrutement, bilan de compétence, VAE, formation…).

Pour les entreprises en développement 10 000 m² d'ateliers relais :

SMV, spécialisée dans la production de viande dite « gros grain » à destination des industriels de l'agroalimentaire, occupe l'ancien bâtiment OVONOR sur le parc d'activités de Kervoasdoué à Carhaix.

DS Smith Packaging, cartonnerie qui travaille à 90 % pour le secteur agroalimentaire et couvre les cinq départements bretons, occupe 5000m² de bâtiment à vocation de plate-forme logistique sur le parc d'activités de Kervoasdoué à Carhaix .

L'entreprise **BRANTHOME**, commerce de détail de meubles, occupe un bâtiment de 1300m² sur le parc d'activités de la Villeneuve à Carhaix.

6 opérations de maintien des commerces de proximité menées sur les communes rurales pour maintenir la vitalité commerciale des centre-bourgs et offrir à la population un service de proximité :

- L'alimentation de Kergloff louée à Mme QUELEN depuis avril 2006,
- L'épicerie de Poullaouen exploitée par M. LAMOUR depuis mars 2007,
- La boucherie de Poullaouen actuellement en cours de reprise,
- La boulangerie-pâtisserie-alimentation de Cléden-Poher louée par M. et Mme JOSSELIN depuis 2010,
- L'auto-école de Cléden-Poher dont M. et Mme PRONOST programme l'ouverture en mars 2014
- Le bar alimentation du Moustoir exploitée par Mme QUEMENER depuis 2010,
- Le bar-alimentation de Plounévézel, le Naji, exploité par Mme CASTEL depuis 2011.

L'accompagnement des porteurs de projets (création, reprise, développement)

75 porteurs de projets par an depuis 2 ans (contre 60 en 2010/2011 et 50 en 2008/2009) ont sollicité Poher communauté.

Les demandes sont variées avec une prédominance pour la recherche de locaux et de terrains ainsi que des demandes de renseignements sur les aides mobilisables. Quelques exemples d'implantations 2013/2014.

Synutra : 100 millions d'euros d'investissement, 250 emplois, 300 millions de litres de lait collectés par an fournis par plus de 700 producteurs, 500 000 Tonnes / an de production de lactosérum déminéralisé, 120 000 Tonnes /an de poudre de lait infantile, 400 / 500 personnes / jour à travailler sur le site…

Serpe : La Serpe, société spécialisée dans la gestion des espaces naturels et notamment l'élagage a ouvert, fin janvier 2013, une dixième agence à Carhaix. Cette installation s'accompagne de la création de 17 emplois. Cette entreprise travaille essentiellement pour ERDF.

Le développement économique

Les Transports Lahaye ont ouvert une nouvelle agence à Cléden-Poher en juillet 2013 avec la création d'une dizaine d'emplois et ce afin de renforcer leur maillage sur l'ouest breton et de se rapprocher de leurs clients. Cette reprise a permis la reconversion de la friche des Vins Guével.

Reprise de l'entreprise YOUINOU par le groupe Nicot : en avril 2013, le groupe concarnois Nicot rachète l'entreprise Youinou.

ASI : entreprise spécialisée dans la protection incendie (23 emplois) s'installe dans ses nouveaux locaux de Kergorvo. C'est la première entreprise du parc d'activités.

COZIGOU rachète les anciens locaux EDF.

A noter également, l'intégration dans leurs nouveaux bâtiments des entreprises **ROBERT** (Parc d'activités de Kervoasdoué-Ouest travaux forestiers) et **APELEC Service**(Parc d'activités de la Villeneuve – électricité)
Dans le domaine commercial : **BRICOMARCHÉ, LITRIMARCHÉ** ...

La promotion économique

En matière de **promotion**, Poher communauté dispose d'une plaquette mettant en exergue les atouts du territoire et de deux documents spécifiques pour les filières agro-alimentaire et logistique. Un film de promotion du territoire a également été réalisé en 2013.

Ces outils permettent de **prospecter de nouvelles entreprises** mais également de **présenter globalement l'offre de services aux entreprises** sollicitant Poher communauté.

Les Trophées des entreprises

les 5e Trophées des entreprises ont récompensé les créateurs-repreneurs d'entreprises de l'année qui se sont vu attribuer un prix de 300 € lors des vœux aux acteurs économiques.

	Entreprise	NOM-Prénom	Création/ Reprise	Catégorie	Activités	Commune
1	Restaurant BOUCHE B	Marion LE ROUSIC	Création	Commerce	Restaurant Café	Carhaix
2	Carhaiment Hom	DISSERBO Cathy	création	Commerce	Prêt a porter masculin	Carhaix
3	Creach Allen	LE BAIL Florent & Siméon	Reprise	Agriculture	Bovins lait et Viande	Kergloff
4	SERPE	Mr Desprez	Création	Agriculture	Elagage, abattage, débroussaillement	Carhaix
5	THEBAUD 3P	Fabrice BRAULT	Reprise	Industrie	Vente de pièces pr l'agroalimentaire	Carhaix
6	Chez Boulou	Pascal BOULOUARD	Reprise	Commerce	Bar Tabac Presse Jeux	Saint-Hernin
7	Les ciseaux de Marie	Marie-Laure MENEZ	Reprise	Commerce	Coiffure	Poullaouen
8	Ar Men Glaz	Monique KERAVAL	Création	Commerce	Crêperie Pizzeria Salon de Thé	Motreff
9	La cantine des Chefs	Stéphanie BACQUER	Création	Commerce	Restauration rapide Traiteur	Carhaix

Les lauréats 2013

Les technologies de l'information et de la communication

La synthèse

- Poursuite du projet de déploiement de la fibre optique :
La Communauté de communes a obtenu de faire partie des quatre villes moyennes bretonnes concernées par la première tranche de déploiement et la sélection des zones bénéficiaires de montée en débit. 80 % des lignes fibrées d'ici 2016.

- Création d'un nouveau site Internet mutualisé :
Réalisation d'une plateforme web comportant 9 sites (le site de la Communauté de communes et les sites des communes) qui bénéficient d'une cohérence dans leur mise en forme et fonctionnement (même charte graphique, même emplacement des blocs, agenda mutualisé) tout en bénéficiant de leur propre identité (les sites sont aux couleurs des communes).

- Mise en place de services en ligne :
Le nouveau site Internet a permis l'intégration de nouvelles fonctionnalités destinées à faciliter la vie quotidienne des usagers comme le paiement en ligne et les « informations publiques en ligne ». Les internautes peuvent ainsi payer leurs factures intercommunales et obtenir des informations actualisées sur leur vie quotidienne (état civil, guide de création d'entreprise etc.).

En détail

Le très haut débit

En 2013 Poher communauté a poursuivi sa démarche volontariste pour un déploiement rapide de la fibre optique sur le territoire.

À force de détermination, la Communauté de communes a obtenu de faire partie des quatre villes moyennes bretonnes concernées par la première tranche de déploiement de la fibre optique et la sélection des zones bénéficiaires d'opérations de montée en débit.
La programmation adoptée par *Mégalis* a pris en compte ces efforts : au niveau régional, 20% des lignes seront fibrées lors de la première phase du projet « Bretagne Très Haut Débit » (2014 – 2018). Pour Poher communauté le pourcentage est de 80%. De plus, les trois-quarts de ces lignes - essentiellement sur Carhaix et Le Moustoir - seront fibrées d'ici 2016.

La création d'un nouveau site Internet mutualisé

www.poher.com

Le site Internet mutualisé est en ligne depuis le 27 juin 2013. La plateforme web comporte 9 sites (le site de la Communauté de commune et les sites des communes). L'ensemble des sites dispose d'une cohérence dans sa mise en forme (même charte graphique, même emplacement des blocs).
Outre le fait de mutualiser les coûts et d'offrir aux communes un outil de qualité qui a bénéficié de l'expertise d'un prestataire spécialisé dans la réalisation de sites Internet publics locaux, ce portail permet à chaque commune de renforcer sa visibilité sur le web et d'améliorer la lisibilité de l'échelon intercommunal.
Son ergonomie et son arborescence visent à faciliter la recherche d'information (règle des 3 clics pour trouver une information, accès directs…).
La solution permet de mettre à jour les sites Internet sans compétence particulière en informatique.
Une session de formation a été délivrée aux contributeurs et administrateurs des sites.
La solution est évolutive et permet la réalisation de mini-sites (sites Internet de Plijadour et de l'école de musique).

Les technologies de l'information et de la communication

Des services en ligne

La création du site Internet a permis l'intégration de nouvelles fonctionnalités destinées à faciliter la vie quotidienne des usagers comme le paiement en ligne et les « informations publiques en ligne ».

Il est désormais possible de régler sa facture de l'école de musique, de transport scolaire et du SPANC par carte bancaire sur Internet.
Le module « informations publiques en ligne » intègre les bases de données de Service-Public.fr aux sites.

Un guide de création d'entreprise est ainsi accessible sur poher.com, l'état civil sur les sites des communes. Ces informations sont actualisées automatiquement et intégrées à l'ensemble des sites.

La solution permet également de réserver et de payer ses activités à l'espace aqualudique du Poher *Plijadour*.

L' espace réservation et paiement accessible à partir du site Internet de Plijadour. plijadour.poher.com

Les ateliers d'initiation à l'informatique

Poher communauté propose des ateliers d'informatique dans l'ensemble des communes membres. Six communes ont demandé l'organisation d'ateliers. Un bénévole propose déjà des cours à Plounévézel.

Les ateliers sont organisés par cycle. Cinq séances d'initiation à l'informatique suivie de cinq séances d'Internet. En règle générale, le même groupe passe directement de l'un à l'autre, cependant Motreff et Saint-Hernin ont souhaité démarrer avec deux groupes d'initiation pour répondre plus rapidement à la demande. A Carhaix, des ateliers de perfectionnement sont également proposés.

A Cléden-Poher, Kergloff, Le Moustoir, Motreff, Poullaouën et Saint-Hernin, 75 heures d'ateliers ont été assurées pour 320 heures-stagiaires[(1)] .
A Carhaix, 92 heures d'ateliers ont été effectuées pour un total de 776 heures-stagiaires à Carhaix (dont 18 heures de perfectionnement pour 80 heures-stagiaires).

(1) le nombre d'heures/stagiaires correspond à la durée de la formation multipliée par le nombre de stagiaires.

Les espaces publics numériques

Les espaces publics numériques basés à la médiathèque de Poullaouen et à la bibliothèque du Moustoir ont connu une fréquentation peu élevée. En revanche, l'EPN de Carhaix est très fréquenté. En 2013 les 8 postes en accès libre à Carhaix ont totalisé 6510 heures d'utilisation et vu le passage de 853 utilisateurs de Poher communauté.

Le développement touristique

La synthèse

Création du Syndicat mixte de gestion de l'Office de Tourisme de Carhaix et d'Huelgoat, du Poher aux Monts d'Arrée par arrêté préfectoral en date du 29 avril 2013.
Son action s'étend sur le territoire de Poher communauté et de la Communauté de Communes des Monts d'Arrée.

Le nombre total de visiteurs enregistré en 2013 à l'Office de Tourisme intercommunautaire s'élève à 39 159 :
-Bureau d'Information touristique de Carhaix : 17 220 visiteurs
-Bureau d'information touristique d'Huelgoat : 21 939 visiteurs.

Des services aux cyclotouristes empruntant les voies vertes et la Vélodyssée
Traversé par deux voies vertes et la Vélodyssée, le territoire est de plus en plus fréquenté par les cyclotouristes. Poher communauté améliore leur accueil avec la mise à disposition d'un garage fermé, l'installation de 8 boxes à vélos à la gare de Carhaix, l'Installation de 36 bornes à vélos.

Poursuite de *Vorgium*, projet de conservation, de valorisation et d'interprétation du patrimoine archéologique de Carhaix
Le projet comprend un centre d'interprétation de 170 m2, une réserve archéologique de 7 405 m2 et un jardin public archéologique avec le parti pris d'utiliser des outils multimédias pour immerger le visiteur dans l'antique Vorgium.(En partenariat avec le musée archéologique virtuel d'Herculanum situé près de Naples et de Pompéi).

En détail

Création du Syndicat mixte de gestion de l'Office de Tourisme de Carhaix et d'Huelgoat, du Poher aux Monts d'Arrée

Créé le 29 avril 2013, le Syndicat mixte de gestion de l'Office de Tourisme de Carhaix et d'Huelgoat, du Poher aux Monts d'Arrée assure des actions de développement et de promotion touristiques et l'accueil des visiteurs sur les territoires de Poher communauté et de la Communauté de communes des Monts d'Arrée.

Il peut être consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques. Il peut lui être confié la gestion d'équipements touristiques.

L'Office de Tourisme peut être autorisé à commercialiser des prestations de services touristiques

L'Office de Tourisme comprend dans son Conseil d'administration, 6 délégués du Comité syndical désignés par Poher communauté et la Communauté de Communes des Monts d'Arrée et 12 membres élus par l'Assemblée générale (6 représentants des professionnels du tourisme et 6 représentants des associations locales dont l'activité est liée au tourisme et des individuels intéressés par le tourisme).

Le développement touristique

Le bilan de la fréquentation touristique en 2013

Le nombre total de visiteurs enregistré en 2013 à l'Office de Tourisme intercommunautaire s'élève à **39 159 visiteurs** :

- Bureau d'Information touristique de Carhaix : **17 220 visiteurs**
- Bureau d'information touristique d'Huelgoat : **21 939 visiteurs.**

Le nombre total de demandes s'élève à **23 725 demandes** :

- Bureau de Carhaix : **10 108 demandes** dont **1 462 demandes étrangères** soit 14,5% des demandes (Grande Bretagne : 60,9% - Belgique : 10,5% - Allemagne : 10,4% - Espagne : 5,5% - Pays-Bas : 4,3% - Italie : 2,4% - Suisse : 1,1% - Autres pays : 4,9%).

- Bureau d'Huelgoat : 13 617 demandes dont 2 418 demandes étrangères soit 18% des demandes (Royaume-Uni : 54% - Allemagne : 13,1% - Espagne : 9,2%, Belgique : 7,8% - Italie : 5,4% - Pays-Bas : 4,2% - Suisse : 1,8% - Autres pays : 4,5%).

Cyclotourisme

Augmentation continue du nombre de cyclotouristes : Voies Vertes, Vélodyssée, Canal. Ils composent leurs circuits à la carte. Certains vont jusqu'à raccorder des Voies Vertes entre elles aussi bien à l'échelle régionale, nationale qu'européenne.

- Carhaix est désormais devenue un carrefour des Voies Vertes pour les cyclotouristes.

- Un public international : apparition de clientèles australienne, néo-zélandaise, américaine et canadienne.

- Des cyclotouristes de tous les âges : séniors, familles, couples, solos.

- Hébergement : il semble que ce public ait préféré cette année le camping aux chambres d'hôtes du fait du très beau temps et du prix moins élevé. Ils ont alors davantage consommé dans les restaurants en profitant des terrasses.

Couple de cyclotouristes anglais déposant ses vélos au garage à vélos situé près de l'hôtel Nozvad à Carhaix

Le développement touristique

Les services aux cyclotouristes

Traversée par **la Vélodyssée** (itinéraire vélo partant du Pays de Galles jusqu'au Portugal et passant par Carhaix) et idéalement située au carrefour des voies vertes et du canal de Nantes à Brest, la région de Carhaix et du Poher se prête parfaitement à une étape prolongée des cyclotouristes qui peuvent profiter de l'offre de loisirs variée disponible sur le territoire.
Poher communauté a mis en place à destination des cyclotouristes, pour la saison touristique 2013, différents services et plusieurs aménagements pour le stationnement des vélos à Carhaix et dans les centres-bourgs.

Mise à disposition d'un garage fermé situé 10 boulevard de la République à Carhaix du 1er mai 2013 au 31 octobre 2013 pour le stationnement des vélos. Ce service gratuit est assuré par l'Office de Tourisme de Carhaix et du Poher rue Brizeux, l'Hôtel Noz Vad 12 boulevard de la République, l'Hôtel d'Ahès 3 rue Ferdinand Lancien et La Brasserie 2 place de la Mairie situés à proximité.

Installation de 8 boxes à vélos à la gare de Carhaix. En libre-service et gratuit depuis le 20 juin 2013. Fermeture du box à vélo par l'usager : cadenas ou antivol U (antivol U préconisé en raison de sa meilleure résistance). Boxes à vélos utilisables également par les usagers des transports en commun souhaitant se déplacer en vélo jusqu'à la gare. (coût de l'opération : 4 417 €)

Les boxes à vélos situés près de la gare de Carhaix

Installation de 36 bornes à vélos à Carhaix (Office de Tourisme, place de la Mairie, place du Champ de Foire et place de la Tour d'Auvergne) et dans les centres-bourgs de Kergloff, Le Moustoir, Motreff, Plounévézel, Poullaouën et Saint-Hernin. (coût de l'opération : 14 516 €).
Un dépliant informant les cyclotouristes des services mis à leur disposition a été édité.

Des pôles forts

De nombreuses demandes sur la Vallée des Saints sont formulées. Des visiteurs se déplacent spécialement pour la découvrir. Carhaix se situe au milieu d'un triangle Carnoët/Carhaix/Huelgoat. Une localisation idéale qui permet aux touristes de rayonner autour du pôle touristique carhaisien.
(Plusieurs demandes d'hébergements à proximité soit de Carnoët ou de Carhaix lors de l'inauguration des statues le 11 août).

Le développement touristique

Les festivals

Les demandes liées au festival des Vieilles Charrues sont toujours aussi nombreuses. Pour le Bureau de Carhaix, elles démarrent dès avril avec la gestion de la base de données Hébergement Vieilles Charrues. Le Bureau de Carhaix est également sollicité pour de nombreuses autres demandes pratiques liées aux transports, parkings, accès handicapés, billetterie…
- Succès des visites des coulisses : complet tous les jours pendant le festival comme en 2012.
- Tenue d'un stand à la Garenne avec les Pays touristiques du Centre-Finistère, Guerlédan-Argoat et Roi Morvan.
- Présence au Festival Interceltique de Lorient pendant 10 jours avec la tenue d'un stand par les Offices de Tourisme du Kreiz-Breizh, Roi Morvan, Carhaix et Huelgoat (1ère participation d'Huelgoat dans le cadre de la fusion).

Les actions de développement touristique

Le budget consacré par Poher communauté au développement touristique en 2013 s'élève à 371 597 € pour le fonctionnement et à 152 640 € pour l'investissement.

Randonnées et voies vertes

L' entretien des 14 itinéraires de randonnée (189,8 km) et des voies vertes (40,3 km) est réalisé par les services de Poher communauté. Le coût de l'entretien des itinéraires de randonnée et des voies vertes en 2013 s'élève à 57 952 €. Une subvention d'un montant de 5 410 € a été accordée par le Conseil général du Finistère dans le cadre du contrat de territoire.

Le projet de conservation, de valorisation et d'interprétation du patrimoine archéologique de Carhaix

Description du projet

Contexte

Ce projet de conservation, d'interprétation et de valorisation du patrimoine archéologique de Carhaix s'inscrit dans une réflexion globale initiée depuis une quinzaine d'années : valoriser le patrimoine historique et archéologique du Pays du Centre Ouest Bretagne dont Carhaix, ancienne capitale des Osismes, autrefois nommée Vorgium.
La réserve archéologique d'une superficie de 7 405 m^2 et située 5, rue du Docteur Menguy à Carhaix a fait l'objet de fouilles programmées de 2000 à 2006 par l'INRAP sous l'égide de la DRAC. Ces fouilles ont révélé un quartier de la ville antique, témoin de l'organisation urbaine et de la vie d'une capitale de cité à l'époque gallo-romaine. Le caractère remarquable du site est avéré par le Service régional de l'archéologie de Bretagne et la Conservation départementale du patrimoine et des musées du Finistère.
Une étude de programmation, portée par Poher communauté et sous l'égide d'un Comité de pilotage associant le Conseil général du Finistère et la DRAC Bretagne, a été réalisée au cours du dernier trimestre 2012.

Le développement touristique

Description de l'opération

Le projet comprend un parcours d'interprétation paysager des vestiges conservés et/ou restitués (découverte interactive du site via une application mobile), un centre d'interprétation de 170 m2 présentant le patrimoine archéologique de Carhaix et du territoire constituant l'offre permanente de l'équipement ainsi qu'un plateau d'expositions temporaires mis à disposition des acteurs du territoire) avec une organisation spatiale pour l'accueil des scolaires. Le site constituera un jardin public accessible à la population locale.

La médiation sera réalisée par l'association Les Mémoires du Kreiz Breizh : visites guidées pour groupes et ateliers pédagogiques à destination des scolaires.
Le site sera un point de départ d'un parcours de découverte des autres sites archéologiques du Pays COB.

Public visé
Population locale.
Touristes : à l'échelon régional et extra-régional.
Scolaires et extra-scolaires.

Nature des activités
Visites guidées.
Ateliers pédagogiques.

Résultats attendus

Ce projet présente un enjeu patrimonial majeur en termes d'offre culturelle et touristique pour le territoire du Pays COB. Il étoffera et diversifiera l'offre culturelle et touristique du Centre Ouest Bretagne en renforçant son attractivité.
L'enjeu de développement culturel réside dans la capacité de la thématique archéologique à s'adresser à un public diversifié (grand public, public familial, scolaires…) et à rayonner sur tout le territoire du Pays COB.

Objectifs du projet

Conserver les vestiges mis au jour sur le site de la réserve archéologique de Carhaix, les valoriser et les interpréter par des dispositifs de médiation à l'attention du grand public et des scolaires.
Protéger et redonner une visibilité aux vestiges archéologiques.
Rendre aux habitants l'histoire de leur ville, de leur territoire. Faire de la réserve une tête de réseau (75 sites retenus), une porte d'entrée pour la découverte du patrimoine archéologique du territoire qui se poursuit sur les sites eux-mêmes.

Echéancier prévisionnel
Début des travaux : fin mars 2015.
Livraison du centre d'interprétation 2016.
Ouverture au public au printemps 2016.
Maîtrise d'œuvre
L'équipe de maîtrise d'œuvre suivante est retenue :
GROUPEMENT - Agence Catherine PROUX architecte dplg et architecte du patrimoine (Rennes) - Guillaume DERRIEN paysagiste (Rennes) - Laurence CHABOT scénographe (Nantes) - SNC-LAVALIN (Quimper).

Le développement touristique

Le Centre de conservation, de valorisation et d'interprétation du patrimoine archéologique de Carhaix Vorgium viendra compléter et diversifier l'offre de loisirs déjà présente et renforcera, par ricochet, l'attractivité du Poher.

L'équipement, **le premier de ce type en Bretagne,** constituera à lui seul un élément d'attractivité à part entière dans la mesure où le parti pris du maître d'ouvrage est de s'appuyer en majeure partie sur les nouvelles technologies pour les supports de médiation. Poher communauté souhaite en effet en faire un équipement innovant, en s'appuyant essentiellement sur **les supports multimédia comme vecteurs d'explication et d'interprétation du site et de son histoire.**

MUSEO ARCHEOLOGICO VIRTUALE

Un partenariat avec le Musée archéologique virtuel d'Herculanum en Italie

Situé tout près des fouilles archéologiques de l'antique Herculanum, le MAV est l'un des plus avant-gardistes centres italiens de culture et de technologie appliquée aux biens culturels et à la communication. Il abrite un espace muséal unique et extraordinaire : un parcours de 1 200 m virtuel et interactif pour vivre l'émotion d'un surprenant voyage dans le passé jusqu'au moment précédant l'éruption plinienne de l'an 79 après Jésus-Christ, qui détruisit les villes romaines de Pompéi et d'Herculanum.

Ce partenariat permettra de bénéficier du prêt de supports multimédia et l'organisation d'événements (expositions temporaires, conférences thématiques…).

Cet équipement, exceptionnel pour le développement culturel et touristique du Centre Ouest Bretagne, rayonnera bien au-delà des limites du Pays compte tenu de sa dimension novatrice liée au choix quasi exclusif de faire des nouvelles technologies les supports de médiation et d'interprétation. Cette dimension, nouvelle en Bretagne pour un centre d'interprétation de ce type, constituera un élément d'attractivité à part entière.

02 *Poher communauté,*

Au service de la population

L'enfance jeunesse et sport
Les transports
L'enseignement musical
Le logement

Les services à la population

L'enfance jeunesse et sport

L'Espace aqualudique du Poher « Plijadour »

La synthèse

Ouverture d'un parc extérieur composé d'une zone de baignade avec des jeux aquatiques et d'un parc de loisirs. Ouverture d'un espace bien-être.

La fréquentation :

134 882 entrées en 2013

26 604 entrées scolaires 9 écoles sur le territoire de Poher communauté (35 écoles extérieures : 27 des Côtes d'Armor, 5 du Finistère et 3 du Morbihan).

90 650 entrées individuelles

14 034 entrées pour les animation

La répartition des entrées par type d'animation :

Enfants (5375)	
Bébés nageurs :	809
Apprentissage et perfectionnement :	4566
Adultes (9049)	
Apprentissage et perfectionnement :	608
Aquagym :	6 707
Aquatraining :	407
Natation prénatale :	83
Cours d'aquabike :	481
Seniors :	373

En détail

L'année 2013 a été marquée par l'ouverture en juillet d'**un parc aqualudique extérieur** composé d'une zone de baignade et de jeux aquatiques et d'un parc de loisirs.
Le parc offre des prestations uniques en Centre-Bretagne en proposant un pentagliss 4 pistes, un bassin extérieur de 25m, des plages aménagées, une aire de pique-nique, un terrain de beach-volley, un solarium,un splash- pad (pateaugeoire avec des jeux aquatiques), des trampolines, une aire de Fitness, une structure gonflable, un bar avec terrasse, etc.

Le parc extérieur était ouvert jusqu'en septembre 2013 et ouvrira dès les vacances de pâques à partir de 2014.

En décembre 2013, Plijadour a également ouvert son **espace bien-être** composé de deux saunas (nordique et japonais) et d'un hammam.

Poher communauté offre ainsi à ses habitants un équipement de haute qualité tout en renforçant son attractivité touristique.

Les inscriptions aux activités et le paiement peuvent se faire directement à l'accueil de la piscine ou, pour les abonnés, **par internet depuis novembre 2013.** L'abonnement est valable une année. Les usagers peuvent choisir leur créneau horaire.
Les cours de natation enfants et adultes se déroulent par trimestre.
Pendant les vacances scolaires, des cours de natation sont dispensés aux enfants et adultes, débutants et perfectionnement, sous forme de stage de 5 ou 10 séances,1 fois par jour.

Les services à la population

L'association Carhaix-Natation

3 594 entrées en 2013.

Utilisation hebdomadaire : 14h / semaine + 1 à 2 compétitions pendant l'année se déroulant le Week-End (le dimanche ou le samedi après 19h). L'association bénéficie de la mise à disposition d'un éducateur sportif qui assure l'encadrement des entraînements.

Coût de fonctionnement

Dépenses	852 704 €
Recettes	469 037 €
Résultat	-383 667 €

L'animation enfance-jeunesse

La maison de l'enfance

Les services hébergés à la maison de l'enfance

Le relais d'Assistantes Maternelles du Poher (RAM)
Le lieu d'Accueil Enfants Parents « la Roulotte »
La ludothèque Bisibul
Le multi accueil géré par l'association «Galipette»
L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) géré par le CLAJ
Le service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

Le multi accueil «Galipette»

En 2013, l'association compte **100 familles adhérentes et a accueilli 114 enfants**. Le travail de l'association représente pour l'année,
78 291 heures d'ouverture avec un taux d'occupation de 85.70%. La structure est fermée une semaine pendant les vacances de Noël.

Le Relais d'Assistantes Maternelles du Poher

78 assistantes maternelles sont en activité ce qui représente un nombre de places réelles de 201.

En 2013, **79 ateliers d'éveil** ont été organisés : **25 assistantes maternelles** différentes ont été accueillies (473 passages) et **80 enfants différents** (892 enfants).
443 parents et **254 assistantes maternelles** dans le cadre des permanences ont été accueillis.

La fréquentation totale (parents, assistantes maternelles, autres) aux permanences s'élève à **1 298 personnes.**

Les services à la population

La Roulotte

242 enfants ont été accueillis dans le cadre des 39 séances de l'année. L'accueil concerne **38 familles.**

La ludothèque Bisibul

Fréquentation en 2013 : 3 279 usagers au cours des 149 séances d'ouverture au public.
(86% Poher communauté, 14% hors communauté.)
Une banque de **660 jeux** et jouets permet le fonctionnement de la structure. **523 jeux ont été empruntés.**

Le CLAJ

L'ALSH (3/12 ans)
La moyenne des enfants accueillis par jour d'ouverture (109 jours d'ouverture pendant l'année) s'élève à 65 enfants.

L'ALSH (12/17 ans)
Il est ouvert 16 h 30 par semaine en période scolaire et 40 heures minimum en période de vacances scolaires. Le fonctionnement représente 8 996 journées/jeunes d'activité et l'on compte 209 adhérents de 11 à 17 ans. L' accueil principal est effectué à la maison du Parc.
Les actions mises en place sur le territoire de la Communauté de communes concernent :
- la mise en place d'activités et d'ateliers permanents sur les temps libres,
- les séjours et les mini-camps,
- des accompagnements de projets.

Le point information jeunesse
Il a pour objet de permettre au plus grand nombre l'accès à une information de qualité concernant différents aspects de la vie (logement, santé, formations, jobs d'été…)
En 2013, 964 personnes ont été accueillies au PIJ pour consulter le fond documentaire, s'informer sur des forums et autres événements ou pour utiliser l'accès à internet.

Les musiques actuelles
67 adhérents en majorité de13 à 56 ans ont fréquenté l'atelier pour 463 heures de répétition, d' enregistrement et de concert.

Le collectif être parents aujourd'hui… Parlons en ensemble
Le CLAJ coordonne ce projet collectif avec Galipette, le CCAS de la ville de Carhaix, PAEJ Oxyjeunes. 200 personnes ont participé aux actions du collectif.
Les actions : Accompagnement à la parentalité, ateliers alimentation, ciné débat...

Les services à la population

L' espace public numérique

Depuis février 2010, Poher communauté a développé un espace de consultation internet ouvert au public. I7 ordinateurs et un portable pour les personnes à mobilité réduite sont disponibles.
A noter : une très forte fréquentation de cet espace utilisé aujourd'hui par toutes les catégories de la population. 896 personnes (6510 heures d'utilisation).

L' animation karting

Depuis le mois de juin 2011, l'association développe une action loisirs autour de la pratique du Karting au centre de vacances CCAS EDF de Poullaouën, Poher communauté a acheté 15 karts, mis à disposition du CLAJ pour permettre cette activité. Des journées découvertes ont été organisées pour 110 jeunes. Encadrement de 3 séjours (prestations pour le CMCCAS EDF) de 60 jeunes.

Le budget

Poher Communauté prend en charge les coûts de fonctionnement de la Maison de l'Enfance (RAM, Roulotte, Ludothèque entretien et maintenance), les locaux du C.L.A.J et subventionne les associations partenaires (CLAJ, Galipette, Production Préparons Demain.)

Budget Enfance et Jeunesse Année 2013

Dépenses		Recettes	
Jeunesse			
Locaux / Personnels	158 427€	CAF	158 209€
Subvention de fonctionnement		Autres :	9 959€
C.L.A.J	117 835€		
Total Jeunesse	**276 262€**	Total Jeunesse	**168 168€**
Enfance			
Maison de l'Enfance / Personnels	276 747€	CAF	124 524€
Subventions de fonctionnement		CG29	1 725€
Galipette	142 690€	Autres : CESSAD/ Personnels/	20 203€
		Régie ludothèque/ LAEP	1 893€
CLAJ	158 790€	MSA	43 269€
Association Production Préparons demain	1 000€		
Total Enfance	**573 487€**	Total Enfance	**191 614€**
Total Enfance et Jeunesse	**849 749€**	**Total Enfance et Jeunesse**	**359 782€**
		Résultat	**- 489 967€**

Les transports

La synthèse

TaxiCom',
service de transport à la demande, a enregistré une stabilisation de sa fréquentation pour atteindre les 2 934 voyageurs en 2013.

Concernant Hep le bus,
24 017 usagers ont emprunté le service *Hep le Bus !* du 1er septembre 2013 au 31 août 2014 avec une moyenne de 78,5 passagers par jour.

Concernant Hep le bus Vieilles Charrues,
L'édition 2013 a enregistré une hausse de la fréquentation pour atteindre les 3 137 déplacements en quatre jours de festival, soit 360 personnes supplémentaires par rapport à 2012 (+12.96%).

Le transport scolaire :
Depuis la rentrée 2013, la Communauté de communes assure l'organisation des services de transport scolaire présents sur le territoire communautaire.
Plus de 380 élèves se sont inscrits pour l'année scolaire 2013-2014.

Les transports

En détail

Taxicom'

Taxicom' est un service de transport à la demande mis en place en 1999 par Poher communauté. Ce service fonctionne sur l'ensemble des communes membres.

Ce dispositif offre la possibilité à l'usager d'être pris en charge à son domicile et amené où il le souhaite sur les huit communes du territoire communautaire. Tous les habitants de Poher communauté sont autorisés à utiliser ce service.

L'usager doit s'acquitter d'un tarif unique de 2€ par trajet qui s'applique sur l'ensemble du périmètre de Poher communauté, quelle que soit l'origine et la destination, et quelle que soit la distance parcourue entre le point de prise en charge et le lieu de dépose.

TaxiCom' est assuré par des artisans taxi basés sur le territoire. En 2013, six artisans étaient partenaires du service :
- Taxi ABGRALL – Poullaouen,
- CALO Taxi – Carhaix,
- Taxis CARHAISIENS – Carhaix,
- Taxi YVES – Motreff,
- Taxi / Ambulances CROISSANT – Carhaix ;
- CFTA Autocars – Carhaix (pour la partie PMR) ;

Les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes à mobilité réduite (PMR) sont autorisées à utiliser le service pour les déplacements intramuros de Carhaix. Les autres usagers sont invités à emprunter le service « Hep le Bus ».

En théorie, les taxis ne font pas de « porte à porte » à Carhaix. Des arrêts collectifs sont installés aux points stratégiques de la ville :
- Abribus Place du Champ de Foire,
- Abribus Hôpital,
- Abribus Centre des impôts ,
- Gare de Carhaix ,
- Abribus Zone du Pont Herbot,
- Lycée Paul Sérusier – Avenue de Walkappel,
- Parc d'activités de la Villeneuve,
- Piscine – Espace aqualudique du Poher Plijadour.

En 2012, un règlement intérieur a été élaboré à destination des usagers afin de définir les conditions d'utilisation du service. Il a été modifié par le Conseil communautaire en octobre 2013.

Un service accessible

Depuis janvier 2012, le service de transport à la demande TaxiCom' est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Les horaires de fonctionnement

Ce service fonctionne sur 4 demi-journées par semaine :

- Le mardi matin de 8h00 à 12h00 ;
- Le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- Le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- Le samedi matin de 8h30 à 13h00.

Taxicom ne fonctionne pas les jours fériés.

Les transports

La gestion du service

Suite au lancement d'une consultation en septembre 2011, l'entreprise TRANSDEV-CAT assure l'organisation et le fonctionnement de TaxiCom'. Cette entreprise sert d'interlocuteur entre les usagers et les artisans taxi (réservation, élaboration et optimisation des courses, etc.).
Ainsi, pour bénéficier du service, les voyageurs doivent effectuer une réservation auprès de la TRANSDEV-CAT au 02 98 99 38 61. Toute demande de déplacement doit être faite au plus tard la veille avant 17h.
Le marché actuel est signé jusqu'au 1er septembre 2015. Il est renouvelé chaque année.

La fréquentation

En 2013, le service TaxiCom' a enregistré une stabilisation de sa fréquentation pour atteindre les 2 934 voyageurs, (2 942 en 2012). Depuis l'édition de 2008, la fréquentation plafonne autour des 3 000 usagers par an. 35 720 personnes ont eu recours à TaxiCom'. depuis la création du service en 1999.

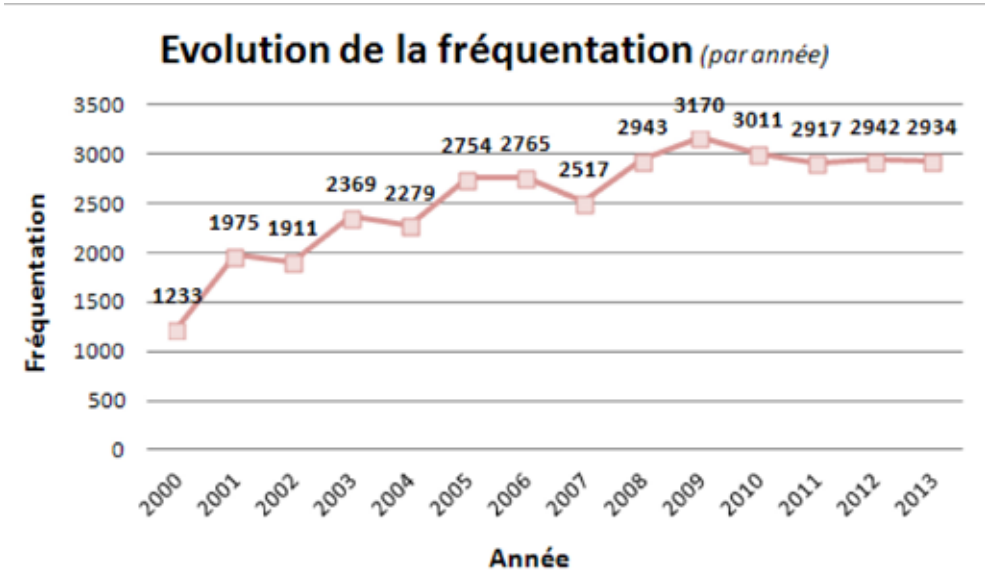

La fréquentation selon les mois est assez irrégulière comparée à celle de 2012. Elle est tout de même toujours supérieure à 200 usagers par mois. Les fréquentations oscillent entre 203 et 328.(244.5 en moyenne).

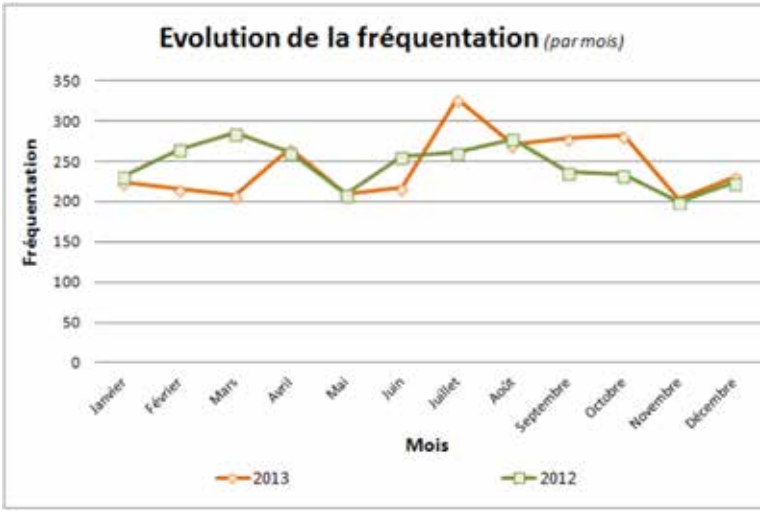

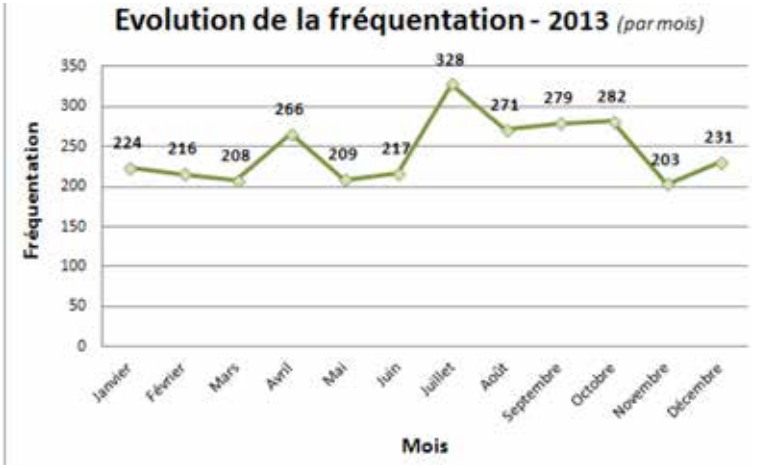

Les transports

TaxiCom' a fonctionné durant 200 demi-journées en 2013 pour une moyenne de 14.67 usagers par demi-journée de fonctionnement. En 2013, on enregistre 25 nouvelles adhésions au service, démontrant l'intérêt suscité par TaxiCom' auprès des habitants du Poher. Comme en 2012, nous notons l'importance de la commune de Poullaouen sur le fonctionnement de TaxiCom' (35% des usagers inscrits au service). En termes d'évolution, nous constatons une progression plus importante sur les communes de Saint-Hernin (+10 pts) et de Cléden-Poher (+6 pts).

Communes	2012	2013	Evolution
Carhaix-Plouguer	10%	6%	- 4 pts
Cléden-Poher	10%	16%	+ 6 pts
Kergloff	6%	4%	- 2 pts
Motreff	8%	11%	+ 3 pts
Le Moustoir	7%	6%	- 1 pt
Plounévézel	8%	3%	- 5 pts
Poullaouen	40%	35%	- 5 pts
Saint-Hernin	10%	20%	+ 10 pts

Le taux de regroupement moyen s'élève à 2.78 voyageurs par itinéraire (2.75 en 2012). 3 points d'arrêts collectifs sont particulièrement fréquentés en 2013 (Champ de Foire, Hôpital et Pont Herbot). Ceci démontre que TaxiCom' répond à des demandes de déplacement bien spécifiques (démarches administratives, courses alimentaires, santé, etc.).

Concernant la répartition par demi-journée de fonctionnement, l'exercice 2013, met en évidence une répartition relativement équilibrée. Au regard de la répartition des voyages, les demi-journées du mercredi et du jeudi sont légèrement plus fréquentées par les usagers.

L'évolution de la fréquentation de ces dernières années confirme le rééquilibrage entre ces demi-journées de fonctionnement.

Répartition des voyages *(par 1/2 journée de fonctionnement)*

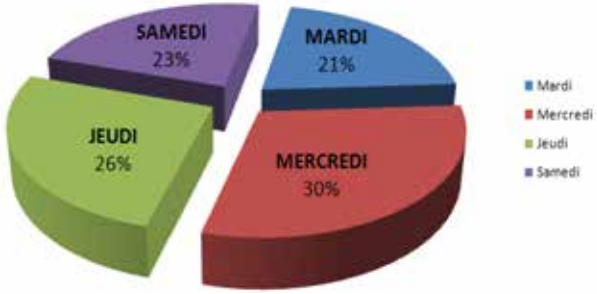

TaxiCom' est utilisé en majorité par les femmes (80%) et par les personnes âgées (52%). La part des personnes âgées progresse par rapport aux éditions précédentes. Et ce au détriment des adultes et des enfants/ados qui sont moins nombreux à recourir au service.

Le coût du service en 2013 s'élève à 55 819.40 € (recettes déduites) dont 28 843.40 € à la charge de Poher communauté.

Une nouvelle plaquette de présentation du service a été réalisée par le service communication de Poher communauté. Elle est disponible dans les 8 mairies des communes membres, dans les principaux lieux publics du territoire et est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes (rubrique *les services* puis sous-rubriques *les transports*).

Les transports

Hep le bus

Depuis le 1er septembre 2013, Poher communauté assure l'organisation et le fonctionnement du transport urbain
Hep le Bus ! du lundi au samedi (sauf jours fériés). Le service fonctionne à Carhaix, de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Il s'agit d'un réseau de transport urbain gratuit.
Ce service est décomposé en deux phases :

- **Une première phase durant laquelle le bus réalise un service de transport régulier en suivant un circuit défini de 14 km avec 23 points d'arrêt.**Il s'effectue en 36 minutes avec un cadencement à l'heure.
Les départs ont lieu toutes les heures à l'arrêt « Moulin à Vent » ;

- **Au bout de 36 minutes, une deuxième phase dite de « transport à la demande ».**
Le service offre la possibilité aux usagers de les prendre en charge et de les déposer où ils le souhaitent sur le territoire de Carhaix.
Ceci en appelant un numéro vert : le 0800 029 270.

Les points d'arrêts et les horaires de desserte sont disponibles sur le dépliant réalisé par le service communication de Poher communauté ou sur le site Internet de Poher communauté (www.poher.com rubrique *les services* puis *les transports*). En septembre 2013, un nouvel arrêt a été créé à proximité du supermarché Place du Champ de Foire à Carhaix.

Un règlement intérieur a été élaboré à destination des usagers afin de définir les conditions d'utilisation du service. Le règlement a été validé par le conseil communautaire en novembre 2013.

Un service accessible

Depuis novembre 2013, ce service est assuré par un nouveau minibus (propriété de Poher communauté). Ce véhicule dispose de 34 places (dont 18 debout) . Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le véhicule est équipé de places prioritaires, notamment de quatre sièges pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et d'une zone pour les utilisateurs de fauteuil roulant (UFR). Le véhicule est équipé d'une rampe d'accès pour les utilisateurs de fauteuils roulants et d'un système d'information visuelle et sonore (girouette) pour les personnes malentendantes et malvoyantes.

La gestion du service

De janvier à août 2013 : La TRANSDEV-CAT a assuré, pour le compte de Poher communauté, l'organisation et le fonctionnement du transport urbain *Hep le Bus !* au cours des samedis après-midis.
De septembre à décembre 2013 : Suite à la prise de compétence « Transport » en septembre 2013, le service *Hep le Bus !* est assuré en régie par Poher communauté, en lieu et place de la Ville de Carhaix.

La fréquentation

24 017 usagers ont emprunté le service Hep le Bus ! du 1er septembre 2013 au 31 août 2014.

Les transports

L'utilisation du service varie selon les périodes horaires, *Hep le bus !* connait une fréquentation plus importante entre 14h et 16h.

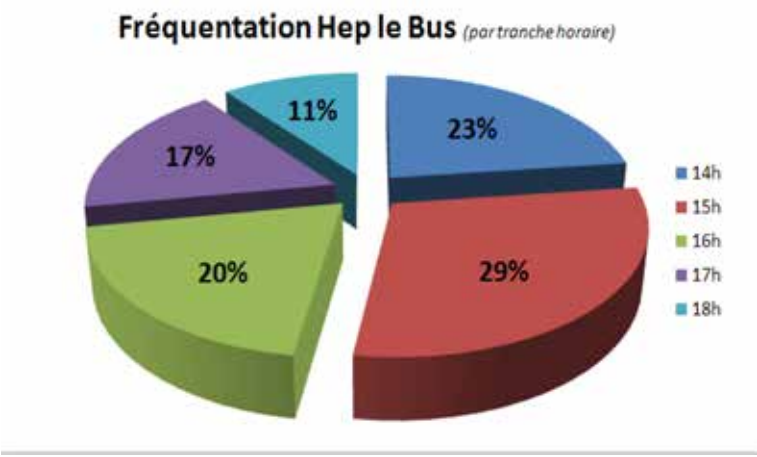

Quatre arrêts sont particulièrement fréquentés au cours du dernier trimestre 2013 (« Moulin à Vent », « Casino », « Champ de Foire » et « Leclerc »). La fréquentation importante enregistrée par l'arrêt « Casino », instauré en septembre 2013, montre que le service *Hep le Bus !* s'est bien adapté aux besoins en déplacements des usagers.

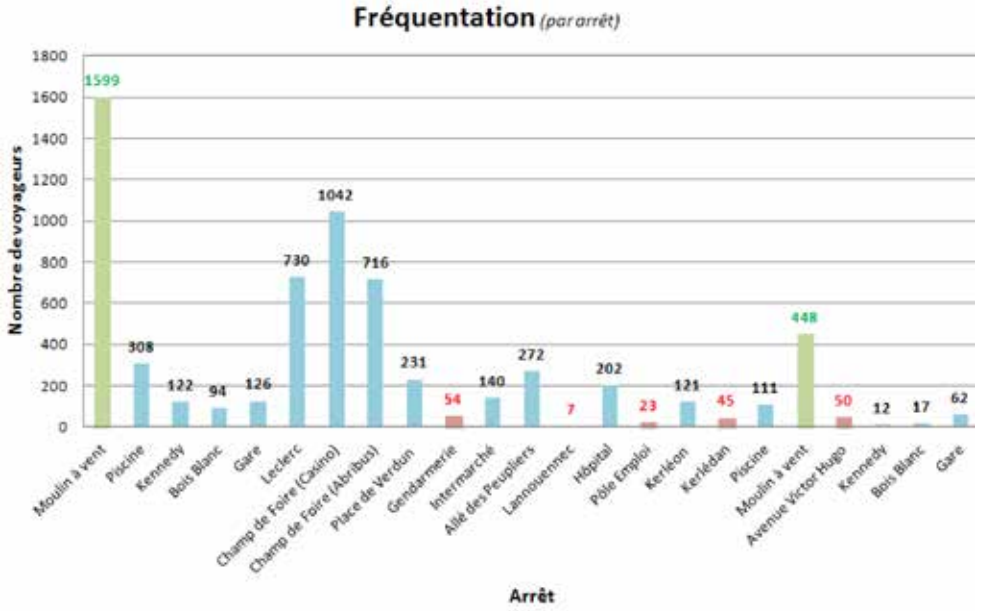

En 2013, le coût du service « Hep le Bus ! » s'élève à 88 500 €.

Les transports

Hep le bus spécial Vieilles Charrues

L' organisation du service

Depuis l'année 2010, Poher communauté s'associe avec l'association *Les Vieilles Charrues* pour la mise en place du dispositif spécial *Hep le Bus Vieilles Charrues* » durant toute la durée du festival (4 jours de fonctionnement : du jeudi 18 au dimanche 21 juillet).

En 2013, Poher communauté et l'association « Les Vieilles Charrues » se sont associées à travers une nouvelle convention pour la mise en place et la promotion du dispositif.
Cette offre de transport, gratuite, s'organise autour de trois grandes dessertes :

- Desserte de la ville de Carhaix : une navette est mise en place en centre-ville avec une fréquence d'un bus toutes les heures sur deux périodes horaires (entre 14 et 18h et entre 23h et 3h) ;

- **Desserte des communes rurales de Poher communauté via 4 lignes**. Chaque ligne permet aux festivaliers de se rendre à la gare de Carhaix à hauteur de 2 allers et de 2 retours vers les communes par journée de festival. Dans les communes, les départs et les arrivées se font au bourg ;

- **Desserte du camping de la Vallée de l'Hyères** : 3 allers vers la gare de Carhaix et 2 retours au camping par journée de festival ont été organisés.
Les horaires des différents circuits sont adaptés aux horaires d'ouverture et de fermeture du festival. Les circuits et horaires sont définis et validés par Poher communauté et l'association « Les Vieilles Charrues » afin de proposer une offre adaptée aux attentes des habitants et des festivaliers.

Les transports

La gestion du service
La gestion du dispositif spécial *Hep le Bus Vieilles Charrues* est assurée par l'entreprise TRANSDEV-CAT.
Un marché de service a été passé entre Poher communauté et la TRANSDEV CAT pour la réalisation du dispositif et pour l'impression des supports de communication (flyers, affiches, etc.). En 2013, plus de 2 290 dépliants et 86 affiches ont été distribués pour assurer la promotion du service.
Le coût s'est élevé à 8 426,68 TTC.

La fréquentation
L'édition 2013 a enregistré une hausse de la fréquentation pour atteindre les **3 137 déplacements** en quatre jours de festival, soit 360 personnes supplémentaires par rapport à 2012(+12.96%).

	Edition 2010	Edition 2011	Edition 2012	Edition 2013	Evolution
Ville de Carhaix et camping	N.C	1261	1434	1881	31,17%
Communes vers les gares	378	1115	1343	1256	-6,48%
Total	**378**	**2376**	**2777**	**3137**	12,96%

La fréquentation est plus importante pour les dessertes de Carhaix. (+31.17% par rapport à l'édition 2012). Ces dernières représentent plus de 60% de la fréquentation totale de l'édition 2013.

Fréquentation par desserte (en %)

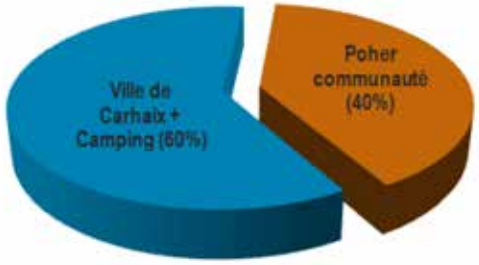

En 2013, les dessertes de la rue de l'abattoir, du Château d'eau (située à l'angle de la rue des oiseaux et de la rue du muguet) et de Kergalet ont été expérimentées.

L' édition 2013 enregistre une répartition moins équilibrée par rapport à l'exercice 2012. Les journées du jeudi 18 juillet et du dimanche 21 juillet ont été peu fréquentées par le public. La journée du samedi 20 juillet étant la journée la plus fréquentée par les festivaliers (36% de la fréquentation totale).

Fréquentation par journée de festival (en %)

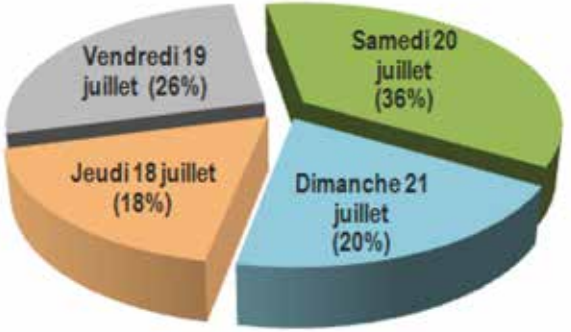

Les transports

L' enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des usagers du dispositif. Plus de 90 questionnaires ont été renseignés sur 3 jours d'enquête (du jeudi 18 juillet au samedi 20 juillet 2013).

44.1% des questionnés résident sur le territoire de Poher communauté et 85.1% habitent en Bretagne.
Au vu de l'analyse des questionnaires, les usagers du dispositif expriment une satisfaction générale. Plus de 80.6% des personnes questionnées ont attribué une note supérieure ou égale à 8 sur 10. La gratuité du dispositif est le critère le plus apprécié auprès des usagers (91.4% des usagers sont « Très satisfait » de la gratuité).

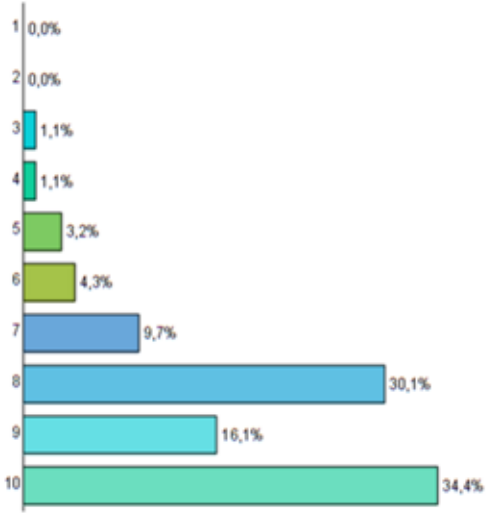

80.6% des personnes questionnées ont attribué une note ≥ à 8 sur 10.

Moyenne : **8.47 / 10**

Médiane : 9/10

Note minimale : 3/10
Note maximale : 10/10

La connaissance du dispositif *Hep le Bus Vieilles Charrues* repose principalement sur le bouche à oreille (46.20%) et sur la distribution des flyers et affiches (18.5%).

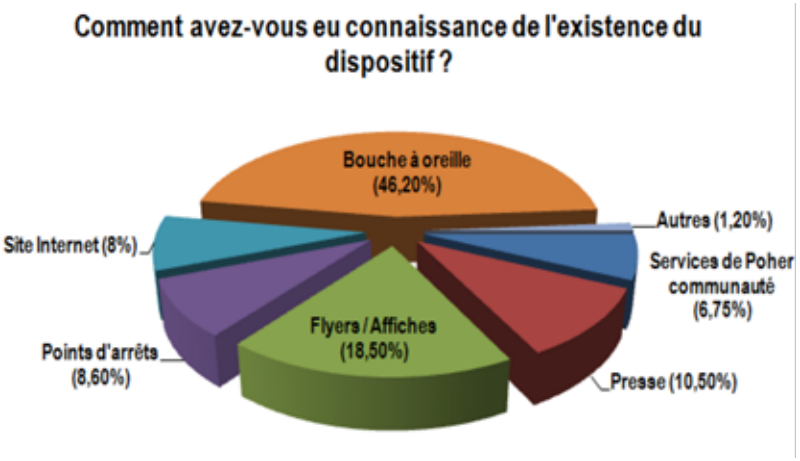

L'enquête a également révélé que la mise en place du dispositif *Hep le Bus Vieilles Charrues* participe à la sensibilisation, auprès des usagers, des bienfaits des transports collectifs. 87 % des interrogés étant «convaincus».

Les transports

Les transports scolaires

L' organisation du service

Depuis la création du Périmètre de Transports Urbains (PTU), le 1er septembre 2013, Poher communauté assume le rôle d'Autorité organisatrice de Transport Urbain (AOTU). Elle est, donc, compétente pour l'ensemble des services de transport sur son territoire. Depuis la rentrée 2013, la Communauté de communes assure l'organisation des services de transport scolaire présents sur le territoire communautaire.

L' organisation des services scolaires

- **Elèves du primaire et du secondaire de Carhaix :**
- Régie intercommunale ;
- 119 élèves se sont inscrits pour l'année 2013-2014 ;
- 4 circuits le matin et 3 circuits le soir.
- **Elèves du primaire de Poullaouën :**
- Marché public – Prestataire : Artisan taxi ;
- 10 élèves inscrits pour l'année 2013-2014 ;
- 1 navette le matin et 1 navette le soir.
- **Elèves du primaire de Saint-Hernin :**
- Marché public – Prestataire : TRANSDEV-CAT ;
- 10 élèves inscrits au 1er septembre 2013 ;
- 1 navette le matin et 1 navette le soir.
- **Elèves du primaire de Cléden-Poher :**
- Marché public – Prestataire : TRANSDEV-CAT ;
- 8 élèves se sont inscrits pour l'année 2013-2014 ;
- 1 navette le matin et 1 navette le soir.
- **Elèves du secondaire (hors de Carhaix) :**
- Signature d'une convention de délégation de compétence partielle avec les Conseils généraux du Finistère et des Côtes d'Armor ;
- Les lignes scolaires sont gérées par la CAT 29 et 22 - Marché public ;
- Prise en charge par Poher communauté de l'inscription des élèves et de l'encaissement des participations des familles (235 élèves se sont inscrits auprès des services de Poher communauté).

En perspective de la rentrée scolaire 2013, l'élaboration d'un règlement intérieur pour les transports scolaires a été nécessaire. Ce règlement fixe les droits et les devoirs de chaque élève afin de garantir le bon déroulement du service. Ce règlement a été validé par le conseil communautaire en juin 2013.

Les transports

Les modalités d'inscription

Les réinscriptions et les inscriptions sont effectuées auprès des services Poher communauté (sauf pour les élèves de Le Moustoir (22) où les inscriptions sont faites auprès du Conseil général des Côtes d'Armor pour 2013/2014). Plus de **380 élèves** se sont inscrits pour l'année scolaire 2013-2014.

Les conditions d'accès au service

Les élèves pouvant bénéficier du service des transports scolaires doivent être domiciliés sur l'une des communes de Poher communauté et poursuivre leur scolarité dans un établissement scolaire d'une commune du territoire communautaire.
Une exception est faite pour les élèves fréquentant un établissement scolaire en dehors de Poher communauté, en raison de l'absence d'une filière de formation sur notre territoire.

La grille tarifaire

En vue de la rentrée 2013, Poher communauté a mis en place une tarification identique pour l'ensemble des services de transport scolaire présents sur le territoire communautaire (primaire et secondaire).
Par délibération en date du 27 juin 2013, le conseil communautaire a approuvé les tarifs pour l'année scolaire 2013/2014 ci-dessous :

Quotient Familial	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	5ème enfant
0 à 250	57.33 €	42.99 €	14.34 €	11.46 €	Gratuité
251 à 450	67.23 €	50.43 €	16.80 €	13.44 €	Gratuité
451 à 600	77.16 €	57.87 €	19.29 €	15.42 €	Gratuité
601 à 750	87.06 €	65.31 €	21.78 €	17.43 €	Gratuité
751 à 900	96.96 €	72.72 €	24.24 €	19.41 €	Gratuité
901 à 1050	106.86 €	80.16 €	26.73 €	21.39 €	Gratuité
1051 à 1200	116.79 €	87.60 €	29.19 €	23.37 €	Gratuité
1201 à 1350	126.72 €	95.04 €	31.68 €	25.35 €	Gratuité
Sup. 1351	136.62 €	102.48 €	34.17 €	27.33 €	Gratuité

La sécurité et la sensibilisation

En novembre 2013, soucieuse pour la sécurité des élèves aux abords des établissements scolaires, Poher communauté a organisé une distribution de plus de 1 500 brassards de sécurité fluorescents à tous les élèves du primaire sur le territoire communautaire.
Le brassard de sécurité doit permettre aux enfants d'être plus visibles dans la pénombre et de leur assurer une meilleure sécurité, sur les trajets domicile-école notamment, à pied ou à vélo. Equipé d'un brassard, l'écolier porte sa visibilité à plus de 150 m contre 30 m sans équipement.

L'enseignement musical

Une évolution croissante du nombre effectif d'élèves

Gérée à l'échelon intercommunal depuis 2010, l'école de musique du Poher connaît un constant développement de ses effectifs. 217 élèves étaient inscrits à sa création en janvier 2010. Ils étaient 343 à la rentrée 2013.

La provenance des élèves

	2012/2013		2013/2014	
Élèves domiciliés sur Poher Communauté	251	74,26%	247	73,08%
Élèves domiciliés Hors Poher Communauté	87	25,74%	96	28,40%
Élèves domiciliés Hors Poher Communauté mais fréquentant l'internat du lycée DIWAN	49	14,50%	39	11,54%
Carhaix	167	49,41%	178	52,66%
Poullaouën	36	10,65%	27	7,99%
Cleden Poher	2	0,59%	7	2,07%
Plounevezel	9	2,66%	7	2,07%
Kergloff	13	3,85%	13	3,85%
Saint Hernin	6	1,78%	13	3,85%
Motreff	8	2,37%	8	2,37%
Le Moustoir	10	2,96%	13	3,85%

Les générations des élèves

	2012/2013		2013/2014	
Élèves adultes (de plus de 20 ans)	120	35,50%	129	38,17%
Élèves ne pratiquant que de la pratique collective	67	19,82%	127	37,57%
Élèves de 4 à 5 ans maternelle	20	5,92%	19	5,62%
Élèves de 6 à 10 ans primaire	72	21,30%	79	23,37%
Élèves de11 à 14 ans (collégien)	59	17,46%	55	16,27%
Élèves de15 à 20 ans (lycéen/Étudiant)	67	19,82%	61	18,05%
Élèves lycéens en terminale	27	7,99%	19	5,62%
Total des élèves inscrits	**338**	**100,00%**	**343**	**100,00%**
Nombre d'élèves en second cycle	36	10,65%	39	11,54%
Nombre d'élèves en troisième cycle	4	1,18%	2	0,59%

Le personnel

Personnel enseignants		Évolution
Nombre de professeurs	16	=
Professeurs à temps plein	7	=
Professeurs à temps partiel	9	=
Professeurs titulaires	6	=
Professeurs en CDI	4	=
Professeurs contractuels (CDD)	6	=
Professeurs diplômés d'état ou DUMI	9	+1
Intervenants en milieu scolaires	2	=
Personnel administratif		
Directeur (temps complet)	1	=
Assistante administrative (1/2 temps)	1/2	=
Coordination de l'action culturelle (1/2 temps)	1/2	=

L'enseignement musical

La synthèse

343 élèves inscrits en 2013 (+1,48%)
16 professeurs diplômés
73 % d'élèves provenant des communes de Poher communauté

L'équipe de l'école de musique

En détail

Le travail pédagogique

Plusieurs chantiers pédagogiques ont été ouverts afin de proposer aux usagers une pédagogie de qualité en phase avec les évolutions de la société.

- La transversalité pédagogique,
- Le parcours découverte,
- Les évaluations de fins de cycles,
- Les bulletins semestriels ou annuels,
- La fin du second cycle et le troisième cycle,
- La place de l'action culturelle,
- Les cursus spécifiques,
- Les parcours personnalisés.

L'enseignement musical

Les interventions en milieu scolaire

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE 2012-2013				
ECOLES			INTERVENANTES	PROJETS
Carhaix, école République	9 classes	190élèves	Karine Lacassagne	projet « chansons et percussions ». Concert en juin 2013
Carhaix, école Huella	4 classes	95élèves	Marie Coince	1) Concert au Glenmor avec Gérard Delahaye 2) Sensibilisation à la musique classique.
Carhaix, école Enfant-Jésus	10 classes	272élèves		1) Concert au Glenmor avec Gérard Delahaye 2) Préparation du spectacle de fin d'année au Glenmor
Carhaix, école public de Persivien	2 classes	32élèves	Aurélie Sales	1) Préparation du spectacle de Noel 2)Projet rencontre chorales 3) Projet musique de chambre
Ecole du Moustoir	2 classes	34élèves		
Ecole de Plounévezel	2 classes	45élèves		
Ecole de Saint Hernin	1 classe	17élèves	Karine Lacassagne	Projet Jazz
	1 classe	19élèves		1) réalisation d'un CD 2) concert de noel
Cleden Poher, école Notre Dame	3 classes	56élèves	Marie Coince	1) Spectacle de Noël. 2) Sensibilisation à la musique classique 3) Sensibilisation au monde du cirque
Cleden Poher, école Per Jakes Eliès	2 classes	36élèves		1) Mise en musique d'un conte africain 2) Concert scolaire à l'école de musique de Carhaix
Ecole de Motreff	3 classes	44élèves		1) Spectacle de Noël 2) Sensibilisation au monde du cirque.
Ecole de Persivien	1 classe	26élèves	Karine Lacassagne	Concert au Glenmor avec Gérard Delahaye
	1 classe (Passerelle avec la Maison d'Accueil Spécialisée de Persivien)	26élèves	Karine Lacassagne	Concert lors de la "journée portes ouvertes" de l'école
Ecole de Kerven	3 classes	65élèves	Karine Lacassagne	1) Réalisation d'un CD 2) Concert de noel
Poullaouen, école Jules ferry	5 classes	93élèves	Aurélie Sales	1) Préparation du spectacle de Noël 2)Projet rencontre chorales 3) Projet musique de chambre
TOTAL		1050élèves		

L'action culturelle et les partenariats

Divers partenaires participent au projet de l'établissement. Le bagad, le CLAJ, la maison d'accueil spécialisé, la Maison de l'enfance, l'espace Glenmor ou encore le Pays COB sont les partenaires principaux de l'école de musique du Poher.

La nature de ces partenariats est déclinée ci-après :

L'espace Glenmor
- Tarifs préférentiels pour les élèves de l'école de musique du Poher,
- Réalisation d'une grande journée «Pohermusik» avec le CLAJ le 16 février 2013,
- Réalisation de projets avec des artistes invités à l'espace Glenmor durant la saison 2012/2013.

La maison de l'enfance
- Participation à l'organisation d'une journée de découverte des sons, des sensations, des instruments à destination d'enfants âgés de 0 à 12 ans.

Le foyer logement
Accueil hebdomadaire des résidents à l'école de musique pour un travail de chant choral.

Les écoles de musique du Pays COB
Proposition de partenariat dans le cadre de la création de spectacle pour les élèves de nos différentes écoles de musique.

Le logement

La synthèse

Le foyer logement

Au cours de l'année 2013 :
- 15 entrées de nouveaux résidents.
-14 sorties, dont : 2 retours au domicile (personnes hébergées dans des logements temporaires), 1 départ chez un proche, 7 entrées en EHPAD , 4 décès à l'hôpital.
Le taux de remplissage des logements a été de 95 % sur l'année.

Le Foyer des jeunes travailleurs

Pour sa quatrième année pleine de fonctionnement, le FJT a accueilli 98 jeunes contre 91 en 2013. Cette augmentation s'explique principalement par un nombre plus important de très courts séjours. En effet, sur la même période, le taux d'occupation a diminué de 4 points atteignant 87%.
La plupart des jeunes accueillis a entre 18 et 23 ans. Toutefois, le FJT accueille des jeunes de 16 à 30 ans.

Les logements temporaires et d'urgence

La structure réhabilitée a ouvert ses portes en juin 2013.

Au total, en 2013, 21 personnes ont été hébergées contre 33 en 2012. Cette baisse s'explique par la rénovation de la structure sur une partie de l'année.

La durée des séjours a considérablement augmenté par rapport à 2012 : 2325 contre 1550 journées.

Le foyer des jeunes travailleurs à Carhaix

Le logement

En détail

Le foyer logement pour personnes âgées de la Salette

La population accueillie

L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus (moins de 60 ans si dérogation du Conseil général), valides et autonomes (GIR 6 et 5).

Les logements

L' établissement est composé de 6 bâtiments : un bâtiment regroupant tous les services (restauration, bureaux, animation, soins…) et 5 bâtiments d'hébergement , pour un total de 65 logements, soit :
Au Rez-de-chaussée :
- 35 studios de 32 m2
A l'étage :
- 5 logements F2 de 41m2
- 20 logements duplex, avec mezzanine, de 39 m2
- 5 hébergements temporaires de 19 m2

Les mouvements de population

Au cours de l'année 2013 :
- 15 entrées de nouveaux résidents
-14 sorties, dont : 2 retours au domicile (personnes hébergées dans des logements temporaires), 1 départ chez un proche, 7 entrées en EHPAD , 4 décès à l'hôpital.

Le taux de remplissage des logements a été de 95 % sur l'année.

Les résidents

Au 31 décembre 2013, le Foyer-logement accueillait 63 résidents, soit 22 hommes pour 41 femmes. Ils étaient âgés de 57 à 98 ans. La moyenne d'âge étant de 82,5 ans.

La répartition par âge

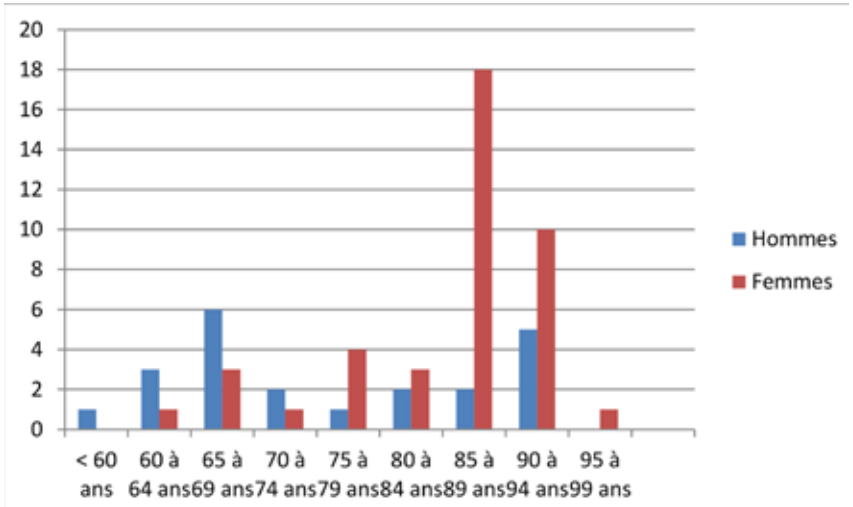

L' origine géographique des résidents

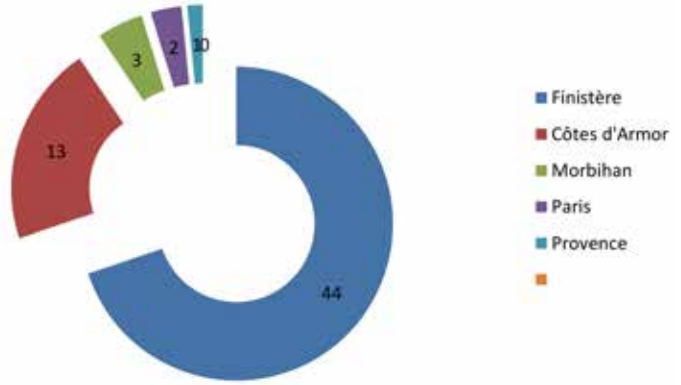

Le logement

L' origine des résidents originaires de Poher communauté

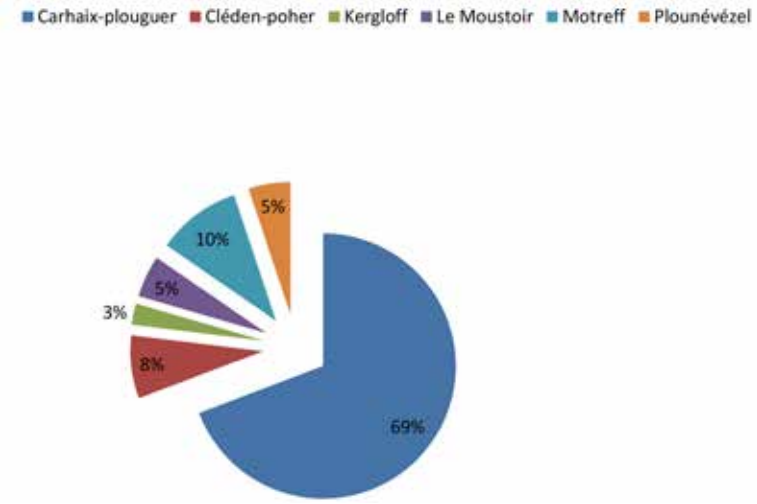

Le personnel

	Personnel titulaire		Personnel contractuel		
	équivalent temps plein	temps par-tiel	Equivalent temps plein	Temps partiel	
Directrice	1			0.83	
Secrétaire	1				
Cuisiniers	2				
Agent polyvalent cuisine et service	1				
Agents de service	4	0,57	1,00		
Infirmière				0,50	
Auxiliaire de soins	1			0,80	
Veilleurs de nuit	2				
Ouvrier entretien	1				
Total	**13**	**0,57**	**1,00**	**2.13**	**16.70**

Le financement

La pension des résidents : à titre d'exemple, au 31/12/13, une personne en pension complète, dans un studio, versait la somme de 1033.50€. L' Aide Personnalisée au Logement (APL), calculée en fonction des ressources du résident, peut venir diminuer ce montant.

Le Forfait soins courants est versé par le Conseil général ,et finance la majeure partie des salaires du personnel soignant (88,75 %).

La subvention d'équilibre versée par Poher communauté en 2013 s'élève à 50 000€.

Le restaurant du foyer logement

Le logement

Le foyer des jeunes travailleurs

Pour sa quatrième année pleine de fonctionnement, le FJT a accueilli 98 jeunes contre 91 en 2013. Cette augmentation s'explique principalement par un nombre plus important de très courts séjours. En effet, sur la même période, le taux d'occupation a diminué de 4 points atteignant 87%.

La plupart des jeunes accueillis a entre 18 et 23 ans. Toutefois, le FJT accueille des jeunes de 16 à 30 ans.

L' accompagnement proposé

L'équipe réalise le montage des dossiers CAF ou Locapass. Elle aide les jeunes en ce qui concerne les impôts, la couverture sociale, la formation. Elle est également présente pour les jeunes (écoute, conseils, etc.).
Par ailleurs, un conseil de résidence est organisé une fois par mois.

Les animations proposées

L'équipe d'animation propose des activités aux résidents : repas, projection d'un film suivi d'un débat, sortie collective (cinéma, bowling, piscine, restaurant, etc.), apéro-concert.

Le financement

Le président du CIAS du Poher a signé en 2013 un avenant à la convention du 30 août 2009 avec le gestionnaire du FJT, l'association AILE dont le siège est situé à Brest. Cet avenant détermine le soutien financier de Poher communauté à l'AILE.
En 2013, une subvention de 48 480 € a été versée à l'AILE.

Les partenaires de l'AILE

L'AILE travaille notamment avec la Mission locale, Oxyjeunes, DON BOSCO (PPE), MGI (Mission Générale d'Insertion), l'IME, Pôle emploi, la CAF, les Conseil généraux du 29 et 22, l'UDAF, etc.

Le logement

Les logements temporaires et d'urgence

La structure réhabilitée a ouvert ses portes en juin 2013. Le bilan financier définitif de l'opération prise en charge par le budget du CIAS grâce à une subvention de Poher communauté est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature	**Montant TTC**	**Nature**	**Total**
Travaux, mobilier, équipement divers	706 623.33 €	Don de l'association la terre aux vivants	124 098,00 €
		Subvention ADEME	2 362,10 €
		Subventions FNADT et ANAH	251 651,70 €
		Subvention CG29	20 130,00 €
		Subvention FEDER	73 453,73 €
		Subvention Poher communauté	156 492,38 €
		FCTVA	78 435,42 €
TOTAL	**706 623.33 €**	**TOTAUX**	**706 623,33 €**

Au total, en 2013, 21 personnes ont été hébergées contre 33 en 2012. Cette baisse s'explique par la rénovation de la structure sur une partie de l'année.

La durée des séjours a doublé par rapport à 2012 : 2325 contre 1550 journées.

Fin 2013, les 5 places de la structure réhabilitée étaient occupées.

Le financement de l'ADIL

En 2012, Poher communauté a confirmé une nouvelle fois son adhésion à l'association départementale pour l'information sur le logement (ADIL). Le but de cette association est d'offrir une information complète, gratuite et neutre aux habitants de la Communauté sur toutes les questions juridiques, fiscales et financières liées au logement (location, achat, contrats, financement de l'amélioration de l'habitat et de l'accession à la propriété, fiscalité …).

Des permanences sont assurées les 1er et 3ème mercredis après-midi de chaque mois à la Maison des services publics, dans les locaux de la CPAM. Des documents d'information sont également adressés régulièrement aux communes et à la Communauté sur les sujets liés au logement.

Une cotisation de 2 874 € a été versée à l'ADIL 29 en 2013.

Les logements temporaires et d'urgence, rue Paul Sémard à Carhaix

03 *Poher communauté,*

Actrice de son environnement et de son cadre de vie

Les actions pour un développement durable
La voirie
L'habitat

Les actions pour un développement durable

La synthèse

L'éducation à l'environnement

5 classes des écoles, de Plounévézel, de Saint-Hernin, de Kergloff, de Motreff et de l'école privée de Cléden-Poher ont participé au programme d'action d'éducation à l'environnement.
Trois thèmes ont été abordés autour du jardin. A la fin du programme, des composteurs sont proposés aux écoles participantes afin de les sensibiliser à la réduction des déchets par la valorisation du compostage.

Le Conseil en énergie partagée (CEP) sur le patrimoine communautaire

Depuis 2010, les élus ont décidé de poursuivre le suivi énergétique du patrimoine communautaire. Le CEP permet d'analyser les factures d'eau et énergie des différents bâtiments communautaires : piscine, Maison de l'enfance, Maison des services publics, pépinières d'entreprises, vélodrome, CLAJ. Suite à l'analyse, des préconisations sont formulées pour réaliser des économies avec une estimation des gains par an.

La définition d'une stratégie énergétique territoriale : le projet Henter Kant

Le projet Hanter Kant vise la couverture de 50 % de la consommation énergétique du territoire par des énergies renouvelables d'ici 2020.
Hanter Kant est construit sur un principe de développement et de structuration des partenariats, de reproductibilité, d'innovation et de développement économique local.

L'introduction de produits locaux dans la restauration collective

Le Pays du Centre Ouest Bretagne s'est engagé à développer la consommation de produits locaux et bio dans la restauration collective. Poher Communauté s'est portée candidate pour être territoire pilote et lancer la démarche auprès de ses restaurants collectifs.

Deux actions sont prévues :
- L'accompagnement des restaurants collectifs du territoire (cuisiniers et gestionnaires de cuisine de Poher communauté),
- La structuration de l'offre (travail au niveau des producteurs du COB).

Les bonnes pratiques pour bien composter au «jardin malin» situé à Carhaix route de Gourin.

Les actions pour un développement durable

En détail

L'éducation à l'environnement

Depuis 2003, Poher communauté participe à des programmes d'animations liés à l'environnement, en direction des scolaires.

Depuis l'année scolaire 2007-2008, la Communauté de communes propose aux écoles primaires du territoire, de participer aux ateliers éco-citoyens avec la participation de l'ALECOB et de la Maison du Patrimoine de Locarn. Ce programme est destiné aux enfants de cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Dans le cadre des animations, les thèmes abordés sont l'énergie, la nature et les déchets.

Bilan annuel des ateliers éco-citoyens

5 classes participent chaque année au programme :
- Sur l'année scolaire 2010-2011 : l'école Diwan, l'école de la République, l'école du Moustoir, l'école de Saint- Hernin, et l'école de Plounévézel.
- Sur l'année scolaire 2011-2012 : école Diwan, école de la République, école Enfant Jésus, école IME, école de Persivien.
- Les 5 écoles qui ont participé au programme en 2012-2013 sont : l'école de Plounévézel, l'école de Saint- Hernin, l'école de Kergloff, l'école de Motreff et l'école privée de Cléden-Poher.

Initiation au compostage à Plounévézel

En 2012 et 2013, trois thèmes ont été abordés autour du jardin. A la fin du programme, des composteurs sont proposés aux écoles participantes afin de les sensibiliser à la réduction des déchets par la valorisation du compostage.

En 2014, la collectivité va travailler avec différents partenaires pour proposer un programme d'animations aux écoles en lien avec les projets de la commission.

Le Conseil en énergie partagée (CEP) sur le patrimoine communautaire

Poher communauté a mis en œuvre une démarche de suivi et de réduction de ses consommations d'eau et d'énergie depuis 2007. Une convention signée avec l'ALE-COB concernait le patrimoine communautaire et le patrimoine des communes.

Il s'agissait de suivre les consommations d'énergie et d'eau de Poher communauté et de ses communes, de réaliser un bilan global de chaque collectivité, et de réaliser un diagnostic du bâtiment le plus consommateur de chaque patrimoine.

Depuis 2010, les élus ont décidé de poursuivre le suivi énergétique du patrimoine communautaire. Le CEP permet d'analyser les factures d'eau et énergie des différents bâtiments communautaires : piscine, Maison de l'enfance, Maison des services publics, pépinières d'entreprises, vélodrome, CLAJ. Suite à l'analyse, des préconisations sont formulées pour réaliser des économies avec une estimation des gains par an.

En 2013, les dépenses énergétiques ont augmenté de + 13 %, soit une hausse moyenne de près de 24 000 €. Cette hausse des dépenses est plus prononcée que celle des consommations. Cela s'explique par la hausse du prix des énergies. En 2013, le budget énergie pour les bâtiments de Poher communauté s'élevait à 200 115 €.

Par rapport aux 2 années précédentes, les consommations sont restées très stables en 2013, avec une hausse moyenne de +3,89 % soit 107 000 kWh.
Cette légère hausse s'explique en partie par l'augmentation des consommations de gaz naturel de la Piscine et de la Maison de l'enfance.

Cette hausse sur les consommations de chauffage vient d'un climat moins clément durant l'année 2013.

Les actions pour un développement durable

Suite au suivi du patrimoine communautaire en 2013, voici le tableau de classement des bâtiments en KWh

	Consommations [kWh]	Dépenses [€]	Répartition [%]
1°) Piscine	2 163 566 kWh	135 306 €	/
2°) Maison de l'Enfance	333 706 kWh	31 347 €	53 %
3°) Maison des Services Publics	154 879 kWh	16 638 €	24 %
4°) Pépinières d'entreprises	55 134 kWh	5 260 €	9 %
5°) Office du Tourisme	32 990 kWh	3 165 €	5 %
6°) Maison du parc	22 816 kWh	3 388 €	4 %
7°) Maison du Parc	16 500 kWh	2 361 €	3 %

La Maison de l'enfance présente le plus fort potentiel d'économie d'énergie. Ce bâtiment représente à lui seul près de 50 % des consommations des bâtiments communautaires (hors piscine). Le potentiel d'économie d'énergie des bâtiments communautaires est évalué à près de 100 000 kWh, soit un gain envisageable de plus de 9 000 €/an par rapport aux consommations actuelles.

La définition d'une stratégie énergétique territoriale

Après avoir réalisé de nombreuses actions en lien avec l'énergie, Poher communauté s'est engagée en 2010 sur la réalisation d'un schéma énergétique visant à tendre vers l'autonomie énergétique du territoire. La Communauté de communes s'est lancée dans un plan climat de manière volontaire depuis 2010, ce qui lui a permis de réaliser un bilan énergétique du territoire et d'engager l' élaboration d'un programme d'actions énergie climat.

A la suite du diagnostic, des pistes d'actions ont été identifiées. Grâce au travail effectué, la collectivité a pu répondre à un appel à projet régional intitulé « boucle énergétique locale ».

Hanter Kant tire son origine du souhait de la Communauté de communes de tendre vers l'autonomie énergétique.

Le projet Hanter Kant vise la couverture de 50 % de la consommation énergétique du territoire par des énergies renouvelables d'ici 2020.
Hanter Kant est construit sur un principe de développement et de structuration des partenariats, de reproductibilité, d'innovation et de développement économique local. Il comporte 3 volets :

- économie d'énergie : les actions envisagées n'entrent pas dans le cadre de l'appel à projet boucle énergétique locale car elles peuvent s'inscrire dans d'autres dispositifs. Ces actions d'économie d'énergie sont toutefois indispensables pour atteindre l'objectif de 50 % de couverture par des ressources locales renouvelables,
- valorisation des ressources locales : il s'agit de lancer un plan de concertation sur la stratégie énergétique, de développer les débouchés pour le bois énergie, de définir une stratégie de valorisation des matières organiques et de relancer le développement du solaire photovoltaïque,
- adaptation de l'offre et de la demande énergétique : suite à un diagnostic du réseau électrique du territoire, il s'agit de se réapproprier les problématiques de sécurisation de la fourniture électrique en optant pour une stratégie de maîtrise de la demande électrique. Deux opérations sont envisagées : une opération de maîtrise de la demande en électricité sur des zones en fragilité et une expérimentation de ferme autonome.

Les actions pour un développement durable

L'opération Hanter Kant vise à lancer une dynamique locale sur la maîtrise de l'énergie en définissant le rôle de chaque acteur et en structurant les partenariats.

Ce projet devra constituer un support pour la stratégie énergétique territoriale du COB. Il s'agit de diffuser une véritable «culture» énergie climat en s'appuyant sur des expérimentations concrètes, innovantes et reproductibles. Le projet en cela doit permettre de renforcer l'expertise de chaque partenaire impliqué.

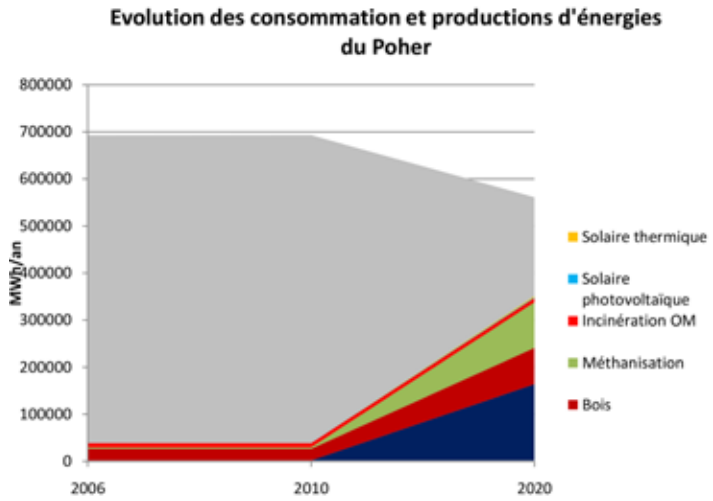

Le programme d'actions du projet Hanter Kant est établi sur une durée de 3 ans (2013-2014-2015).
Les champs d'actions concernés sont très divers. Ils touchent notamment :

- **L' appropriation par la population et les acteurs d'une «culture» énergie climat et des enjeux énergétiques locaux,**
- **La valorisation des ressources locales** : bois, matières organiques, vent et solaire,
- **La maîtrise de l'énergie dans tous les secteurs :** résidentiel, tertiaire, transports, industrie et agriculture,
- **La résolution des problèmes de réseaux électriques et la sécurisation de l'approvisionnement du territoire par des actions alternatives de maîtrise de la demande électrique et de la mise en place de réseaux intelligents.**

Un comité de pilotage réunissant une trentaine de partenaires privés et publics est en charge du suivi du programme. Ce Copil s'est réuni 2 fois en 2013, au mois d'avril pour le lancement du programme et au mois de décembre pour élaborer un compte-rendu des actions réalisées ou en cours.

L' état d'avancement des actions présentées en réunion en décembre 2013 a concerné :

- la rénovation thermique des logements,
- le suivi énergétique du patrimoine,
- l'opération « commerçants éclairés »,
- le potentiel photovoltaïque et le projet d'autonomie énergétique du Lycée Paul Sérusier,
- le gisement des matières organiques,
- les puits de chaleur du territoire,
- Les réseaux électriques.

L'introduction de produits locaux en restauration collective

Suite à l'appel à projet lancé par le Conseil Régional de Bretagne sur le développement des filières alimentaires de proximité, le Pays du Centre Ouest Bretagne s'est engagé à développer la consommation de produits locaux et bio dans la restauration collective. Poher communauté s'est portée candidate pour être territoire pilote et lancer la démarche auprès de ses restaurants collectifs.

Deux actions sont prévues :

- L'accompagnement des restaurants collectifs du territoire (cuisiniers et gestionnaires de cuisine de Poher communauté)
- La structuration de l'offre (travail au niveau des producteurs du COB)

Les actions pour un développement durable

L'accompagnement des restaurants collectifs consiste à réaliser un audit approfondi du fonctionnement de la cuisine et de déterminer un plan d'action adapté (quels produits introduire en premier, quels volumes, quelle progression à moyen terme…).
Parallèlement, des formations à destination des cuisiniers et gestionnaires seront organisées (comment cuisiner les produits locaux, comment préparer les repas…).
La structuration de l'offre locale correspond à recenser les producteurs locaux intéressés par le débouché restauration collective et estimer les produits, les volumes, la saisonnalité…

L'accompagnement des restaurants collectifs sera réalisé par la MAB 29 (de par son expérience dans ce domaine).
En revanche, la structuration de l'offre locale sera réalisée conjointement par la MAB 29 et la Chambre d'agriculture 29.

Le service d'assainissement non colletif et la collecte des ordures ménagères

Les rapports annuels du SPANC et de la collecte et d'élimination des déchets sont à retrouver en annexes (p.57).

La voirie

En 2013, le service a effectué plusieurs gros chantiers : pose de bordures à Kergloff, peinture routière et reprise d'enrobé à Carhaix, travaux de terrassement dans le cadre de l'extension de l'espace aqualudique Plijadour et réalisation d'un bassin d'orage sur la zone du Poher. Il est également intervenu pour divers travaux pour le compte des communes membres

Le service a en outre fait l'acquisition de panneaux directionnels et d'un modulateur pour la super épareuse.

Répartition des travaux par typologie de clients

Travaux pour le compte des communes	168 583.60 €	37.84 %
Travaux pour le compte de Poher communauté	206 690.91 €	46.39 %
Travaux divers	59 908.41 €	14.08 %
SIVOM Huelgoat	10 326.09 €	1.69 %
Total	445 509.01€	100 %

Comparaison avec l'exercice 2012

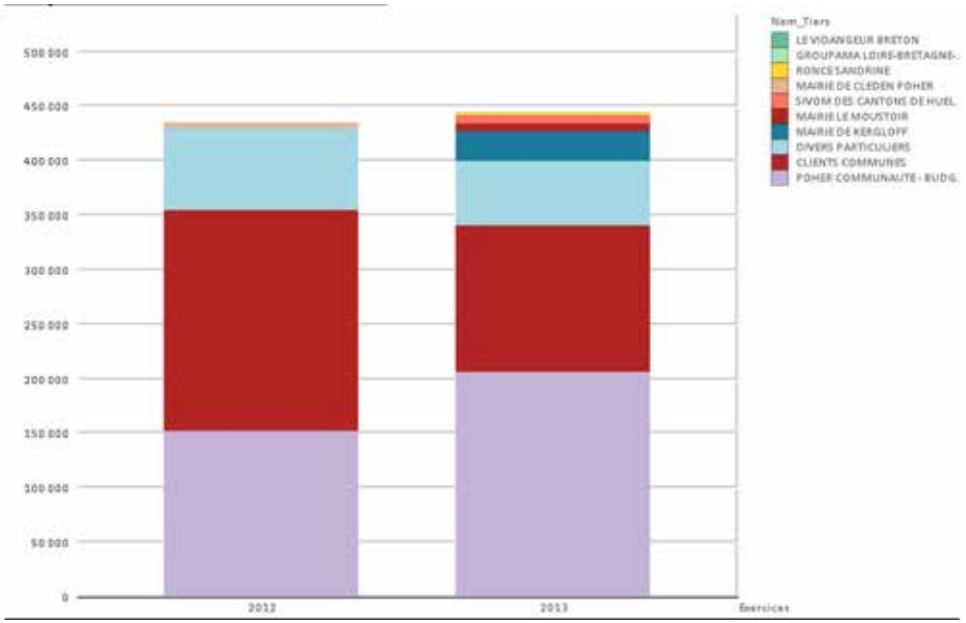

La voirie

Répartition des travaux par commune de la Communauté

	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Commune de Carhaix	27 996.79	113.50	12 191.80	42 110.94	60 848 .04	19 672.63	27 263.53
Commune de Cléden-Poher	57 501.22	39 389.79	46 240.73	32 057.25	27 843.27	50 443.36	29 961.55
Commune de Kergloff	13 460.46	11 364.60	7 971.42	10 105.87	11 888.14	43 377.63	40 644.22
Commune de Motreff	48 333.04	61 640.24	13 364.88	31 819.61	13 198.84	21 543.84	18 495.25
Commune de Plounévezel	1 649.15	144 055.96	40 014.76	20 207.30	4 431.52	6 370.04	4 186.15
Commune de Poullaouen	177.43	18 703.60	14 868.50	35 231.01	8 380.93	19 001.75	2 501.00
Commune de Saint-Hernin	31 924.71	27 139.85	48 935.82	28 868.14	20 289.49	17 263.36	25 447.65
Commune du Moustoir	6894.50	7 160.30	22 541.15	14 288.36	40 578.03	26 803.42	21 174.25
Poher communauté	195 092.84	113 251.86	131 025.15	117 367.77	112 349.52	152 867.56	206 690.91
SIRCOB	3126.70	2 499.20	4 729.10	8 964.71	3 882	2 200	15 904.29
SIVOM de Huelgoat	27 875.83	20 409.33	18 480.78	21 314.30	17 355.84	14 584.39	10 326.09
EDF/GDF	68 727.00	66 977.05	24 393.60	3 011.75	0	0	0
SEMAEB / SAFI	1 051.50	3 368.20		0	4 382.84	11 325.85	6 361.70
Divers/Particuliers	11 317.37	19 522.50	29 819.81	74 341.59	80 398.57	49 543.68	36 552.42

La voirie

Au niveau financier, ces travaux ont permis au service, pour la 2ème année consécutive, de dégager un résultat de fonctionnement positif en 2013 :

Fonctionnement	*Dépenses*	411 979.02 €
	Recettes	452 736.13 €
	Résultat d'exécution	**40 757.11 €**
	Résultat reporté	22 323.26 €
	Résultat de clôture (A)	**63 080.37 €**
	Solde des Restes à Réaliser (B)	0 €
	Résultat cumulé (A + B)	**63 080.37 €**
Investissement	*Dépenses*	15 693.13 €
	Recettes	80 413.55 €
	Résultat d'exécution	**64 720.42 €**
	Résultat reporté	145 299.67 €
	Résultat de clôture (A)	**210 020.09 €**
	Solde des Restes à Réaliser (B)	- 6 736.84 €
	Résultat cumulé (A + B)	**203 283.25 €**
TOTAL	*Dépenses*	427 672.15 €
	Recettes	533 149.68 €
	Résultat d'exécution	**105 477.53 €**
	Résultat reporté	167 622.93 €
	Résultat de clôture (A)	**273 100.46 €**
	Solde des Restes à Réaliser (B)	- 6 736.84 €
	Résultat cumulé (A + B)	**266 363.62 €**

L'habitat

Ayant constaté l'importance croissante prise par les problématiques liées à l'habitat sur le fonctionnement du territoire et son développement, le conseil communautaire a décidé, par délibération en date du 3 octobre 2013, d'engager l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle du territoire communautaire. Elle s'inspirera des dispositions des articles L 302-1 à L 302-10 et R 302-1 à R 302-27 du Code de la Construction et de l'Habitation.

L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat est d'intérêt communautaire. À ce titre, cette compétence a été inscrite dans les statuts de Poher communauté par délibération en date du 23 mai 2013.
Le PLH devra déterminer la politique de l'habitat qui sera mise en œuvre sur le territoire de Poher communauté selon un dispositif d'actions publiques visant à réduire autant que possible les déséquilibres quantitatifs, qualitatifs et spatiaux majeurs entre l'offre et la demande de logements, à moyen et long termes, pour tous les types de logements et toutes les populations du territoire.

La mise en œuvre des préconisations issues du PLH resteront de la compétence des communes.

Conformément à l'article R 302-1 du CCH, **la mission comprendra trois phases :**

1) diagnostic du fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat sur le territoire auquel s'applique PLH ;

2) élaboration d'un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et des objectifs du PLH;

3) élaboration d'un programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire et pour chaque secteur géographique.

Annexes

Annexes

Le compte administratif 2013

Si Poher communauté a du emprunter un peu plus de 1.7 millions d'euros pour financer ses investissements en 2013, l'autofinancement a constitué une grande part des recettes d'investissement cette année.

Les résultats consolidés 2013

Fonctionnement	*Dépenses*	10 771 660.86 €
	Recettes	11 648 797.11 €
	Résultat d'exécution	**877 136.25 €**
	Résultat reporté	531 199.87 €
	Résultat de clôture (A)	**1 409 134.95 €**
	Solde des Restes à Réaliser (B)	0 €
	Résultat cumulé (A + B)	**1 409 134.95 €**
Investissement	*Dépenses*	6 720 876.30 €
	Recettes	6 186 933.36 €
	Résultat d'exécution	**- 533 942.94 €**
	Résultat reporté	1 609 631.27 €
	Résultat de clôture (A)	**1 075 688.33 €**
	Solde des Restes à Réaliser (B)	191 675.26 €
	Résultat cumulé (A + B)	**1 267 363.59 €**
TOTAL	*Dépenses*	17 492 537.16 €
	Recettes	17 835 730.47 €
	Résultat d'exécution	**343 193.31 €**
	Résultat reporté	2 140 831.14 €
	Résultat de clôture (A)	**2 484 024.45 €**
	Solde des Restes à Réaliser (B)	191 675.26 €
	Résultat cumulé (A + B)	**2 675 699.71 €**

Les ratios de l'analyse financière en 2013

Ratios consolidés CA 2013			ratios CA 2013	ratios CA 2012 pour mémoire
Dépenses réelles de fonctionnement	10 388 449,24 €	Ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement / population	684,76 €	684,08 €
produits des impositions directes	6 685 554,00 €	Ratio 2 : produit des impositions directes / population	440,68 €	433,61 €
recettes réelles de fonctionnement	11 584 589,88 €	Ratio 3 : recettes réelles de fonctionnement/population	763,60€	784,34 €
Dépenses d'équipement brut	3 221 326,76 €	Ratio 4 : dépenses d'équipement brutes / population	212,34 €	72,87 €
Encours de la dette	5 771 823,83 €	Ratio 5 : Dette/population	380,45 €	319,35 €
DGF	1 365 591,00 €	Ratio 6 : DGF/population	90,01 €	90,71 €
Dépenses de personnel	3 031 482,40 €	Ratio 7 : dépenses de personnel / DRF	29,18%	28,36%
remboursement dette en capital	1 666 855,73 €	Ratio 9 : Marge d'autofinancement courant	108,98%	95,05%
dépenses de fonctionnement	10 958 413,45 €	Ratio 10 : dépenses d'équipement brut / RRF	27,81%	9,29%
population	15171	Ratio 11 : Dette / RRF	49,82%	40,72%
Epargne brute	1 336 306,78 €	Encours/Epargne Brute	4,32 années	3,19 années
Epargne nette	521 310,58 €			

Le ratio qui permet de mesurer l'endettement de la collectivité, encours de la dette/Epargne Brute, s'élève à 4.32 ce qui signifie qu'il faudrait 4.32 années d'épargne brute pour rembourser la dette de la collectivité.

NB rappel des indicateurs
Moins de 8 ans : Endettement faible à moyen
De 8 à 11 ans: Endettement fort
De 11 à 15 ans: Endettement très fort
Plus de 15 ans: Surendettement
N.B. : Rappel des indicateurs

Annexes

Le compte administratif de gestion 2013

La répartition des dépenses d'investissement 2013 par services

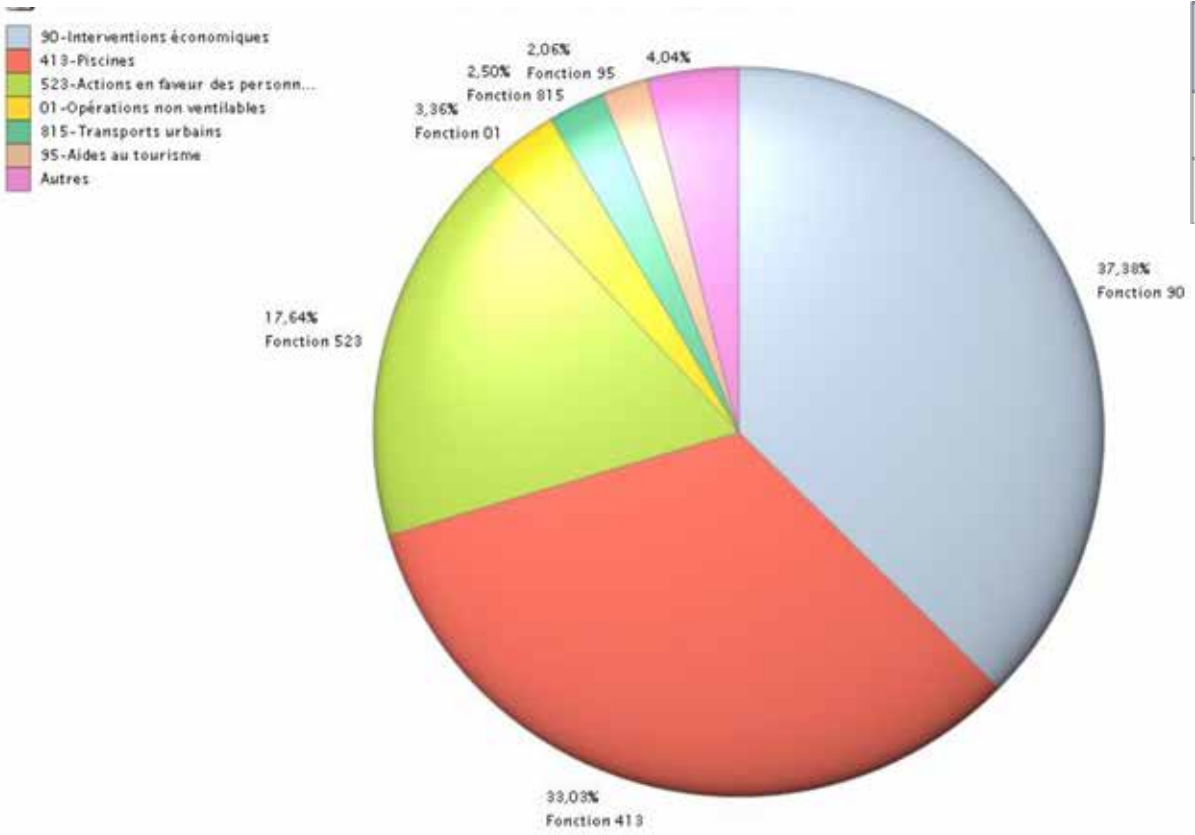

L'extension des zones d'activités

		Budget Kervoasdoué Ouest	Budget Kergorvo Nord	Budget Kerhervé Est
Fonctionnement	Dépenses	138 752.59 €	48 000 €	110 777.06 €
	Recettes	138 752.59 €	48 000 €	110 777.06 €
Investissement	Dépenses	510 118.02 €	192 465.73 €	289 441.92 €
	Recettes	510 118.02 €	192 465.73 €	289 441.92 €

L'année 2013 a été marquée par 3 opérations majeures : l'extension de l'espace aqua-ludique Plijadour, la réhabilitation des logements temporaires et l'aménagement des zones d'activités

Annexes

Le compte administratif du Service public d'assainissement non-collectif (SPANC)

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 930,32		8 930,32
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 603,66		30 603,66
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	504,75		504,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	75,00	0,00	75,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 323,22	2 323,22
	Dépenses d'exploitation - Total	**40 113,73**	**2 323,22**	**42 436,95**

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2012	5 270,02

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 706,97

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	181,97	0,00	181,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	**181,97**	**0,00**	**181,97**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2012	706,80

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	888,77

Annexes

Le compte administratif du Service public d'assainissement non-collectif (SPANC)

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	49 460,60		49 460,60
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	**49 460,60**	**0,00**	**49 460,60**

\+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2012	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	49 460,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	28,17	0,00	28,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissements des immobilisations*		*2 323,22*	*2 323,22*
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	*0,00*
	Recettes d'investissement - Total	**28,17**	**2 323,22**	**2 351,39**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2012	0,00

\+

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351,39

Annexes

Le compte administratif du rammassage des ordures ménagères

Vue d'ensemble-l'éxécution du budget

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 836 596,95	G	1 912 186,59
	Section d'investissement	B	26 832,68	H	86 099,00
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2012	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	514 945,46 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	220 681,90 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)		1 863 429,63 = A+B+C+D		2 733 912,95 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2014 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	7 307,56	L	1 145,48
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014		7 307,56 = E+F		1 145,48 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		1 836 596,95 = A+C+E		2 427 132,05 = G+I+K
	Section d'investissement		34 140,24 = B+D+F		307 926,38 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		1 870 737,19 = A+B+C+D+E+F		2 735 058,43 = G+H+I+J+K+L

Annexes

Le compte administratif du rammassage des ordures ménagères

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 155 302,00	1 094 460,65	14 204,00	0,00	46 637,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	667 435,00	637 240,03	0,00	0,00	30 194,97
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 200,00	4 158,60	0,00	0,00	1 041,40
Total des dépenses de gestion courante		1 827 937,00	1 735 859,28	14 204,00	0,00	77 873,72
66	Charges financières	2 032,00	2 026,73	5,02	0,00	0,25
67	Charges exceptionnelles	21 193,48	755,44	0,00	0,00	20 438,04
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	35 083,52				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**1 886 246,00**	**1 738 641,45**	**14 209,02**	**0,00**	**133 395,53**
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*379 520,98*				
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (2*	*83 746,48*	*83 746,48*			*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***463 267,46***	***83 746,48***			***379 520,98***
TOTAL		2 349 513,46	1 822 387,93	14 209,02	0,00	512 916,51
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 700,00	3 253,84	0,00	0,00	8 446,16
70	Produits des services, du domaine et ventes di	180 100,00	191 649,51	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 394 352,00	1 393 728,00	0,00	0,00	624,00
74	Dotations, subventions et participations	248 416,00	260 089,24	63 466,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 834 568,00	1 848 720,59	63 466,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**1 834 568,00**	**1 848 720,59**	**63 466,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (2*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL		1 834 568,00	1 848 720,59	63 466,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		(3) 514 945,46				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

Annexes

Le compte administratif du rammassage des ordures ménagères

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	350,00	316,10	0,00	33,90
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 900,00	10 920,52	0,00	13 979,48
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	607 307,00	5 151,62	7 307,56	594 847,82
	Total des dépenses d'équipement	632 557,00	16 388,24	7 307,56	608 861,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 500,00	10 444,44	0,00	55,56
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	44 390,36			
	Total des dépenses financières	54 890,36	10 444,44	0,00	44 445,92
45..	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**687 447,36**	**26 832,68**	**7 307,56**	**653 307,12**
040	*Opérations d'ordre entre sections (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL	687 447,36	26 832,68	7 307,56	653 307,12
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012	(3) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 498,00	2 352,52	1 145,48	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
	Total des recettes financières	3 498,00	2 352,52	1 145,48	0,00
45..	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**3 498,00**	**2 352,52**	**1 145,48**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement (1)*	*379 520,98*			
040	*Opérations d'ordre entre sections (1)*	*83 746,48*	*83 746,48*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***463 267,46***	***83 746,48***		***379 520,98***
	TOTAL	466 765,46	86 099,00	1 145,48	379 520,98
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012	(3) 220 681,90			

Annexes

Le compte administratif du rammassage des ordures ménagères

Balance générale du budget

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 108 664,65		1 108 664,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	637 240,03		637 240,03
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 158,60		4 158,60
66	Charges financières	2 031,75	0,00	2 031,75
67	Charges exceptionnelles	755,44	0,00	755,44
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	83 746,48	83 746,48
Dépenses de fonctionnement - Total		**1 752 850,47**	**83 746,48**	**1 836 596,95**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012				**0,00**

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)		10 444,44	0,00	10 444,44
18	Compte de liaison : affectation	(8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		316,10	0,00	316,10
204	Subventions d'équipements versés		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)		10 920,52	0,00	10 920,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)		5 151,62	0,00	5 151,62
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
3..	Stocks		0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total			**26 832,68**	**0,00**	**26 832,68**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012					**0,00**

Annexes

Le compte administratif du rammassage des ordures ménagères

Balance générale du budget

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 253,84		3 253,84
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	191 649,51		191 649,51
73	Impôts et taxes	1 393 728,00		1 393 728,00
74	Dotations, subventions et participations	323 555,24		323 555,24
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	**1 912 186,59**	**0,00**	**1 912 186,59**
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012			**514 945,46**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 352,52	0,00	2 352,52
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissements des immobilisations*		83 746,48	83 746,48
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	**2 352,52**	**83 746,48**	**86 099,00**
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2012			**220 681,90**